



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

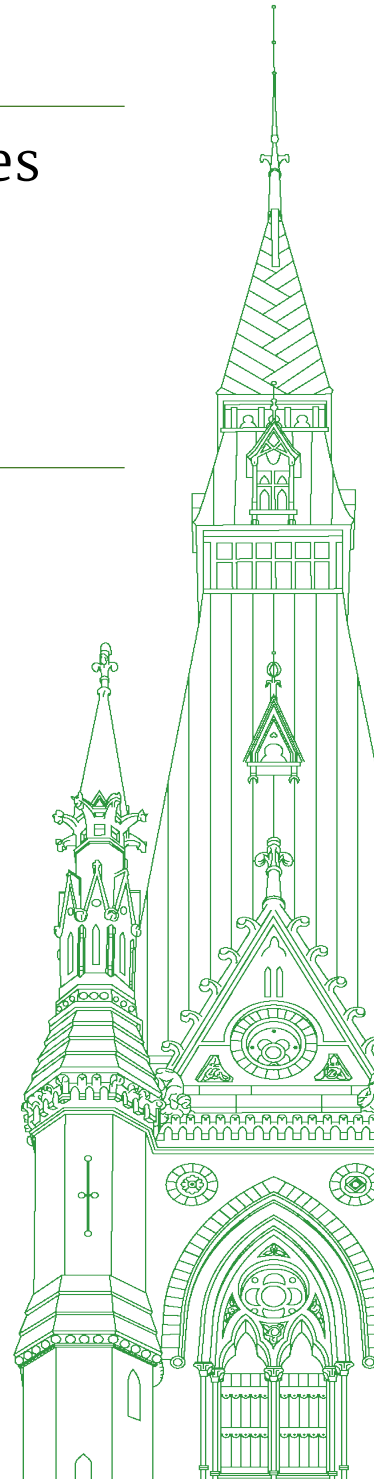
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 031

Le mercredi 15 avril 2026

Président : Patrick Weiler



Comité permanent des pêches et des océans

Le mercredi 15 avril 2026

• (1610)

[Traduction]

Le président (Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 31^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

Je tiens d'abord à reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire ancestral et non cédé du peuple algonquin anishinabe, et à exprimer ma gratitude de mener les importants travaux du Comité sur les terres dont le peuple algonquin est le gardien depuis des temps immémoriaux.

Conformément à l'article 108 du Règlement, le Comité se réunit pour commencer son étude sur les facteurs déterminant les dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Avant de poursuivre, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices écrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Les mesures ont été mises en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son, ainsi que pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, et notamment les interprètes.

Conformément à nos motions de régie interne, je peux informer tous les membres du Comité que les témoins participant virtuellement ont effectué les essais techniques requis.

Je vais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

[Français]

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui participent à la réunion au moyen de l'application Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

[Traduction]

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons Ian MacPherson, directeur exécutif, de la Prince Edward Island Fishermen's Association, qui comparait par vidéoconférence. Nous accueillons aussi en personne Owen Bird, directeur général, du Sport Fishing Institute of British Columbia.

Nous allons passer aux déclarations liminaires de cinq minutes ou moins, en commençant par M. MacPherson.

Ian MacPherson (directeur exécutif de la Prince Edward Island Fishermen's Association): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens une fois de plus à remercier le Comité permanent des pêches et des océans d'avoir invité la Prince Edward Island Fishermen's Association à participer à la séance d'aujourd'hui.

Bien que la question des dates d'ouverture et de fermeture des saisons peut sembler banale, la planification de cette réunion est à la fois opportune et importante.

En tant qu'organisation représentant plus de 1 250 entreprises indépendantes, nous concentrons tous nos efforts sur la négociation des dates d'ouverture et de fermeture des saisons de façon à maximiser le potentiel de nos pêches à saison limitée.

Comme de nombreux autres Canadiens partout au pays, nous composons avec des changements climatiques et saisonniers. Ces changements peuvent avoir des répercussions directes sur les revenus de la pêche. Il est donc nécessaire de mettre en place de meilleurs mécanismes pour évaluer et analyser ces changements, ainsi que pour envisager des décalages de dates judicieux sur les plans environnemental et économique.

Les discussions autour des dates de début de saison ne cessent de s'intensifier. Le défi consiste à intégrer les meilleures options tout en tenant compte des répercussions financières.

Par exemple, plusieurs zones de pêche au homard de la Nouvelle-Écosse ont demandé que les dates d'ouverture de la saison soient nettement avancées par rapport aux dates historiques. Le fait d'avancer le début d'une saison de deux semaines, voire plus, peut avoir des répercussions importantes sur les marchés lorsque ces changements chevauchent les saisons existantes. Nous ne préconisons pas que les dates d'ouverture de la saison soient figées; nous préconisons plutôt l'adoption d'une approche globale pour évaluer les répercussions sur les marchés existants si des quantités importantes de produit sont débarquées à une autre période de l'année.

L'histoire nous enseigne que si l'offre dépasse la demande, les prix peuvent en pâtir et nous nous retrouvons avec des produits de moindre valeur. Les changements de dates doivent s'appuyer à parts égales sur les données scientifiques actuelles, le respect et la prise en compte des connaissances et des observations des pêcheurs, des votes documentés et la prise en compte des marchés mondiaux.

Aujourd'hui, nous souhaitons également aborder l'absence d'un processus cohérent pour les votes relatifs à la gestion des ressources. Il est important de mettre en place un processus équitable et cohérent. Le protocole appliqué par la PEIFA garantit que tous les pêcheurs ont la possibilité de participer à un vote, grâce à un système de scrutin qui empêche les votes multiples et à un protocole de dépouillement prévoyant un comptage rigoureusement contrôlé et la communication des résultats. Nous estimons qu'il s'agit là d'un domaine d'importance croissante et qu'il est temps de mettre en place un processus harmonisé pour l'ensemble des provinces et territoires et des organisations de pêche.

Aujourd'hui, nous avons fait part de nos préoccupations concernant les dates des saisons et le processus de vote pour de tels changements. Nous souhaitons également aborder nos préoccupations concernant l'allongement des saisons ou l'augmentation significative de l'activité pendant les saisons actuelles.

La PEIFA s'inquiète de l'ajout d'environ 100 permis de pêche au homard dans la région de Gaspé pour la pêche de printemps. Cela dépasse les paramètres d'un projet pilote, et nous estimons qu'une approche d'évaluation globale est nécessaire pour évaluer pleinement les répercussions sur l'ensemble de la pêche au cours des autres saisons.

Nous suggérons que tous les pêcheurs respectent les saisons de pêche établies de longue date et approuvées par le ministère des Pêches et des Océans.

Dans un souci collectif pour la prochaine génération de pêcheurs, il est de notre responsabilité de maintenir des stocks sains et de permettre la reconstitution des stocks épuisés. Cela nécessitera une approche globale et l'engagement de tous les pêcheurs.

En résumé, nous savons que la seule constante sur laquelle nous pouvons compter est le changement. Nous savons également que nous traversons une période marquée par des conditions climatiques imprévisibles et une incertitude économique. Le défi consiste à gérer ces changements de manière à ce qu'une pêche ne soit pas favorisée au détriment des autres. Nous devons également mettre en place un meilleur processus pour consigner les votes relatifs aux décisions importantes. Enfin, tous les pêcheurs sont les gardiens de nos eaux pour les générations futures. Nous devons nous assurer que tout changement lié aux saisons soit correctement étudié, discuté, voté et respecté.

Cela conclut notre exposé au Comité, et je me tiens à la disposition des membres du Comité pour répondre à leurs questions.

Je vous remercie, monsieur le président.

• (1615)

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacPherson.

Sur ce, nous passons maintenant à M. Bird, pour cinq minutes ou moins.

Owen Bird (directeur général, Sport Fishing Institute of British Columbia): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie de me permettre de comparaître à nouveau devant le Comité.

Je m'appelle Owen Bird. Je suis ici pour représenter le Sport Fishing Institute of British Columbia, ou le SFI.

J'ai passé toute ma vie personnelle et professionnelle dans le milieu de la pêche récréative sur la côte de la Colombie-Britannique: en grandissant et en continuant à y participer avec des amis et de la famille, en tant que guide de pêche et en tant que gestionnaire d'activités de fournisseur de services. Je suis maintenant le directeur général du SFI, une organisation établie en 1980, engagée dans la protection, l'amélioration et la promotion de pêches récréatives durables principalement le long de la côte de la Colombie-Britannique.

Grâce à ce parcours, je suis reconnaissant de la décision du Comité d'examiner les facteurs influençant les décisions du ministère quant à l'ouverture et à la fermeture des saisons de pêche, ainsi que l'occasion de souligner les conséquences que les retards ou les changements prévus dans ces décisions ont sur les participants, les moyens de subsistance et l'économie au sens large.

Cette étude est pertinente pour toutes les pêches, bien que les conséquences des dates d'ouverture et de fermeture varient considérablement d'un secteur à l'autre. Dans le secteur de la pêche commerciale, la réussite se mesure à l'efficacité, à la capacité de pêcher le quota et à la valeur générée. Dans le secteur de la pêche récréative, l'ensemble du secteur dépend d'une seule chose: des possibilités prévisibles et fiables sur une saison de 12 mois. C'est cette possibilité, et non le volume de poisson capturé, qui attire et stimule la participation, soutient les activités et la planification des entreprises, et sous-tend le tissu culturel, social et économique des collectivités côtières.

Cette distinction souligne la raison pour laquelle il est essentiel de tenir compte des besoins uniques de chaque pêche. Une approche de gestion fondée sur des quotas ou des parts pour la pêche récréative serait dévastatrice. Elle exigerait une comptabilisation des prises sensible au facteur temps et introduirait un niveau d'instabilité et de variabilité qui compromettrait les avantages que procure la pêche publique. Une telle approche créerait de l'incertitude quant aux dates d'ouverture et de fermeture, éliminant la stabilité essentielle au fonctionnement du secteur récréatif.

La pêche récréative au saumon est la pêche la plus précieuse en Colombie-Britannique et l'une des plus précieuses au Canada. Sa force provient de la participation d'environ 650 000 titulaires de permis, pêchant en eaux douces et en eaux soumises aux marées, qui génèrent un écosystème économique fondé sur de longues saisons prévisibles et une attente raisonnable de possibilités.

La pêche publique soutient directement plus de 9 100 emplois, contribue à près de 1,3 milliard de dollars par année dans l'économie de la Colombie-Britannique, fait vivre de petites entreprises et attire des visiteurs du monde entier. Au-delà de l'importance économique, la pêche publique de la Colombie-Britannique joue un rôle culturel et social en reliant les gens et la collectivité à l'océan et en favorisant l'intendance des ressources marines. Les pêches récréatives et le tourisme halieutique dépendent d'écosystèmes sains et soutiennent fortement les mesures de conservation qui sont efficaces, fondées sur la science et mises en œuvre de façon fiable et durable pour tous.

La puissance socioéconomique de la pêche publique et du tourisme de pêche récréative provient de la capacité de planifier. Une occasion prévisible établie grâce à des saisons complètes permet aux petites collectivités côtières de se préparer à accueillir les visiteurs et les entreprises, d'embaucher du personnel et d'entretenir les infrastructures marines et nautiques essentielles telles que les marinas, les installations maritimes de vente, les chantiers navals, les quais de ravitaillement en carburant et les magasins d'articles de pêche. Ces entreprises et services locaux, ainsi que plusieurs autres, comptent sur la prise de réservations, sur l'assurance que la saison de la pêche sera permise comme il en a été prévu, et sur le fait que toute fermeture en saison ne se produira que pour des raisons de conservation. Lorsque les décisions sont retardées ou que la communication est incohérente, les répercussions se font immédiatement sentir dans les économies locales.

Des décennies de données sur les prises récréatives donnent aux gestionnaires la capacité d'estimer et d'ajuster de façon fiable les captures bien à l'avance. En raison des petites limites adaptables et des engins de pêche sélectifs, le secteur de la pêche récréative ne représente de façon constante qu'une part modeste des prises totales de saumon de la Colombie-Britannique. Cette prévisibilité devrait continuer à orienter les décisions de gestion et à éclairer la manière dont les occasions de pêche publiques sont communiquées, ainsi que le moment où elles le sont.

Bien que les objectifs de conservation soient essentiels et largement appuyés, l'incertitude et la communication incohérente entourant les décisions d'ouverture et de fermeture suscitent une préoccupation et une anxiété importantes chez les gens qui dépendent des ressources marines ou souhaitent y avoir accès. Les retards dans la prise de décision ne nuisent pas seulement aux entreprises — ils mettent en péril les moyens de subsistance, portent atteinte à la planification des entreprises et du tourisme, et affaiblissent la stabilité économique des collectivités côtières.

• (1620)

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bird.

Cela conclut nos déclarations liminaires. Nous allons commencer la première période de questions, la période de six minutes, par M. Arnold.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie nos deux témoins pour leur témoignage aujourd'hui.

J'aimerais commencer par M. Bird. D'après votre expérience en tant que guide de pêche — vous avez mentionné que vous faites cela depuis plusieurs années —, combien de temps à l'avance les clients demanderaient-ils leurs congés auprès de leur employeur, et combien de temps à l'avance planifieraient-ils généralement leurs voyages?

Owen Bird: Merci pour la question, monsieur Arnold.

Non seulement j'étais guide de pêche, mais je participais également à la gestion de complexes touristiques prestataires de services, notamment aux ventes. Je peux vous dire avec une grande confiance, tant d'un point de vue professionnel que personnel, que les voyages sont souvent réservés jusqu'à deux ou trois ans à

l'avance. Selon le type de sortie de pêche, les clients se projettent dans l'avenir et partent du principe qu'ils pourront le faire.

La diversité des possibilités en Colombie-Britannique fait en sorte que les excursions peuvent parfois être assez coûteuses, c'est pourquoi les gens réservent longtemps à l'avance. Ils veulent être sûrs de pouvoir profiter pleinement de leur voyage.

Mel Arnold: Cela concerne les personnes qui achètent ces voyages, et ainsi de suite. Qu'en est-il des personnes qui vendent les voyages ou l'équipement nécessaire: une marina qui achète des petits bateaux pour emmener ses clients, qui s'assure d'avoir suffisamment de guides parmi son personnel ou qui veille à ce que les magasins d'articles de pêche disposent du matériel nécessaire. Combien de temps à l'avance doivent-elles prendre ces dispositions concernant le personnel, l'équipement et les articles à vendre?

Owen Bird: À bien des égards, la planification de la prochaine saison touristique typique, qui s'étend de mai à septembre, commence dès la fin de la saison en cours. On commence à s'occuper de l'approvisionnement, du personnel, de la publicité, des réservations et de tout le reste, donc cela se fait bien à l'avance.

Mel Arnold: Quel serait l'impact s'il n'y avait aucune certitude que les saisons dureraient aussi longtemps que celles de l'année ou des années précédentes?

Owen Bird: J'ai entendu cela à plusieurs reprises ces derniers jours. Imaginez une famille qui prévoit un voyage à Disneyland et qui, lorsqu'elle effectue sa réservation six mois à l'avance, reçoit l'information suivante: « Nous sommes presque certains d'être ouverts, mais il y a un quota sur le nombre de visiteurs qui viennent en Californie. » Cela ne plairait à personne, et c'est une situation très similaire.

• (1625)

Mel Arnold: Que feraient les clients s'il existait un autre endroit offrant plus de certitude?

Owen Bird: C'est précisément cela. Ils chercheraient très probablement ailleurs la stabilité et la fiabilité pour planifier leur voyage et dépenser leur argent.

Mel Arnold: Pouvez-vous me donner des informations sur votre expérience concernant ce qui s'est passé l'année dernière sur la côte Ouest? Nous avons eu un retour surabondant de saumon sockeye, bien supérieur aux prévisions initiales.

Des quotas supplémentaires ont-ils été attribués, ou y a-t-il eu des retards dans la mise à disposition de ces quotas?

Owen Bird: C'est un excellent exemple des répercussions et des défis liés à des décisions floues concernant les ouvertures de la pêche. Comme vous l'avez dit, il y a eu une abondance extraordinaire de saumon sockeye et un vif intérêt de la part des pêcheurs récréatifs pour le capturer. Cependant, en raison de divers problèmes qui n'étaient pas clairs pour le public, cette ouverture n'a pas été communiquée en temps utile pour permettre aux gens d'en profiter facilement ou d'envisager de faire le déplacement pour profiter de ce qui n'est pas un événement courant.

Mel Arnold: Le Sport Fishing Institute of British Columbia a-t-il estimé les retombées économiques qui ont pu être perdues?

Owen Bird: Cela n'a pas été fait précisément pour la pêche au saumon sockeye. Il est possible qu'un des intervenants qui s'exprimeront un peu plus tard dispose de plus d'informations à ce sujet, mais nous n'avons pas d'informations précises à ce sujet.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, il s'agit d'un secteur de 1,3 milliard de dollars. Il s'agit de dépenses engagées pour tirer parti de ces possibilités. Elles ne sont pas basées sur la valeur du poisson, mais sur ces possibilités. Une partie de ce montant de 1,3 milliard de dollars a été perdue parce qu'il n'y a pas eu la possibilité de pêcher le saumon sockeye, en particulier parce que cette pêche a lieu dans la vallée du bas Fraser, qui est très accessible.

Comme cela n'a pas été bien communiqué, l'argent n'a pas été dépensé et cette possibilité n'a pas été exploitée.

Mel Arnold: Est-ce que cela reflète une tendance à une plus grande incertitude sur une certaine période?

Owen Bird: Oui. C'est difficile, car nous participons à la prise de ces décisions, mais du point de vue du public...

Par exemple, l'incertitude concernant la réglementation sur l'épaulard — qui a été évoquée, mais pas entièrement définie — a un effet très négatif, car les gens n'entendent que des bribes d'information. Ils pensent qu'une réglementation sera appliquée à cause des épaulards. Qu'est-ce que cela signifie? En fait, les gens se demanderont: « Est-ce que je vais pouvoir pêcher si je viens en août, parce que j'ai entendu parler de ces épaulards? »

L'incertitude qui en découle est très préjudiciable.

Mel Arnold: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Arnold.

Nous allons donner la parole à M. Morrissey pour six minutes.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adressera à M. MacPherson de la côte Est. Bienvenue de nouveau devant le Comité.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez évoqué l'impact du calendrier des saisons et des changements climatiques. Je crois que nous en constatons les effets ce printemps, puisque la saison de pêche au homard devrait débuter près d'une semaine plus tôt. Est-ce exact?

Ian MacPherson: Par rapport à certaines dates habituelles, oui.

Robert Morrissey: Le homard est-il la seule espèce susceptible d'être affectée par les variations de la température de l'eau et les changements climatiques, qui ont une incidence sur les dates d'ouverture et de fermeture dans la région que vous représentez?

Ian MacPherson: C'est certain, nous venons de constater un retard dans la pêche au crabe des neiges cette année. Nous avons eu une couverture de glace plus typique que celle de ces dernières années.

C'est un excellent point. Cela peut aller dans les deux sens. Cela peut retarder le début ou, selon les conditions, potentiellement précipiter une ouverture plus précoce. Ce sont les principaux enjeux auxquels nous sommes confrontés en tant qu'association.

Robert Morrissey: Pourriez-vous préciser un peu plus votre point de vue — vous êtes dans ce secteur depuis longtemps — dans un rôle de défense en tant que directeur exécutif de la PEIFA? Quelles sont les priorités et, surtout, quels sont les effets négatifs à éviter lorsque le ministère envisage de modifier les dates d'ouverture et de fermeture de la saison? Pourriez-vous en dire un peu plus à ce sujet?

• (1630)

Ian MacPherson: Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, l'une de nos préoccupations serait... Une chose que j'ai omis de mentionner est l'importance, du moins à l'Île-du-Prince-Édouard, du dragage avant la saison. Cela dépend également de l'état de la glace, ainsi que de la conclusion des appels d'offres et de la mise en place du matériel.

Nous devons faire très attention à ce qu'une saison ne soit pas retardée au début, puis qu'une autre saison ne démarre beaucoup plus tôt dans une autre région, car cela pourrait entraîner une situation où une grande quantité de produit arriverait sur le marché en même temps. Nous savons, par expérience, que les usines font tout leur possible pour gérer la capacité qui leur est confiée, mais cela peut aussi engendrer des problèmes dans certaines de nos usines de transformation.

Robert Morrissey: Par votre intermédiaire, monsieur le président, je m'adresse à nouveau à M. MacPherson. Nous considérons souvent l'impact des dates de saison en fonction du moment où le pêcheur prend la mer ou la quitte, mais pour revenir sur le point que vous avez soulevé en dernier lieu concernant la nécessité de bien comprendre l'impact sur le marché de la modification des dates pour certaines espèces, pourriez-vous expliquer au Comité pourquoi cela devrait être au cœur des préoccupations?

Ian MacPherson: C'est une question d'offre et de demande. Bien que de nombreux contrats d'approvisionnement soient négociés avant la saison, les dates de livraison sont échelonnées. Je ne suis bien sûr pas un représentant direct de la production au sein de l'association des transformateurs, mais nous travaillons en étroite collaboration avec eux, notamment pour essayer de répartir la charge de travail, de maîtriser les coûts et de mener ce genre d'actions.

Robert Morrissey: Il est important que chacun soit conscient que l'efficacité de ces usines de transformation a des répercussions directes sur le prix payé aux pêcheurs. Est-ce bien cela?

Ian MacPherson: Oui. Par le passé, cela n'a pas joué en notre faveur lorsque trop de produits ont été mis sur le marché en même temps.

Robert Morrissey: Il y a un autre point concernant votre déclaration liminaire. Vous avez évoqué un processus cohérent pour déterminer les dates d'ouverture et de fermeture. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les cas où cela n'a peut-être pas bien fonctionné ou sur les pratiques qui fonctionnent bien?

Ian MacPherson: Eh bien, deux de nos trois régions sont limitrophes d'autres provinces, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, et nous avons déjà connu des situations où des votes ont été organisés pour déterminer une date, sans qu'il y ait vraiment de processus structuré. Nous en avons un très rigoureux à la PEIFA. Nous pensons que cela devrait être étendu à d'autres régions, car cela fonctionne exactement comme un vote pour nos politiciens. Il y a un processus. Tout le monde suit le même processus. Les résultats sont consignés et communiqués.

L'une des préoccupations est que l'on rencontre parfois des pêcheurs d'une autre région qui n'ont pas eu la possibilité de voter, qui n'étaient pas au courant du vote ou pour qui cela s'est limité à une série d'appels téléphoniques. Nous estimons que ce sont là des questions très importantes. Elles touchent beaucoup de monde. Il faudrait mettre en place un processus rigoureux lorsqu'un vote est nécessaire.

Robert Morrissey: C'est ma dernière question compte tenu du temps qu'il me reste; elle s'adresse à M. MacPherson. Pensez-vous qu'il est extrêmement important que le ministère s'assure que chaque pêcheur concerné par un changement de date ou par l'éventualité d'un tel changement ait la possibilité d'exprimer son point de vue?

Ian MacPherson: Oui, c'est exact. Nous pensons que les votes sont la meilleure solution, car ils permettent à chacun de s'exprimer, mais en fin de compte, la décision va vraiment dans le sens de la majorité.

Je voudrais ajouter rapidement un autre point, monsieur Morrissey. Parfois, s'il y a beaucoup de produit sur le marché, les transformateurs se tournent vers un produit qu'ils peuvent transformer plus rapidement, ce qui tend à être un produit de moindre valeur sur le marché. Nous ne voulons pas non plus voir ce genre de scénarios.

Je vous remercie.

• (1635)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Je remercie les témoins d'être avec nous.

Monsieur MacPherson, je vais vous poser mes premières questions. M'entendez-vous bien?

[Traduction]

Ian MacPherson: Oui.

[Français]

Alexis Deschênes: Vous avez dit que le processus établi pour décider des dates d'ouverture et de fermeture des zones manquait de constance, qu'il n'était pas cohérent.

Qu'est-ce qui vous fait dire ça?

[Traduction]

Ian MacPherson: Eh bien, cela dépend des conditions propres à cette région. Certaines pêcheries essaient de fixer des dates bien avant l'ouverture de leur saison. Je vais vous parler de la saison printanière de la pêche au homard à l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous menons de nombreuses discussions avant la saison pour recueillir les commentaires des gens, savoir s'ils sont prêts, connaître l'état de la glace dans leurs ports respectifs et ce genre de choses, mais souvent — et nous l'avons vu cette année — une région souhaite commencer sa pêche bien plus tôt. Cette année, une autre zone, la 26A, souhaitait s'en tenir à une date plus traditionnelle. Le ministère a pris la décision, comme il devait le faire, mais il y a très peu de dialogue entre les deux régions même si elles pêchent dans la même zone.

[Français]

Alexis Deschênes: Si je comprends bien, vous parlez de deux zones qui sont situées à l'Île-du-Prince-Édouard.

Est-ce bien cela?

[Traduction]

Ian MacPherson: Nous en avons trois, en fait, mais deux des trois zones sont limitrophes de la Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick.

[Français]

Alexis Deschênes: Lorsque Pêches et Océans Canada prend une décision, comme dans ce cas-ci, vous explique-t-on les raisons pour lesquelles il prend cette décision?

[Traduction]

Ian MacPherson: Dans ce cas particulier, il y avait des votes des deux côtés qui soutenaient la différence de dates. Le ministère s'est situé quelque part entre les deux, peut-être un peu plus près de la date traditionnelle, mais souvent ces décisions arrivent assez tard, alors que les gens essaient de se préparer. Dans ce cas précis, je pense que le ministère craignait que, si la saison commençait trop tard, elle se prolonge jusqu'en juillet, ce que nous souhaitons éviter, mais les conditions n'étaient pas réunies pour que la saison commence plus tôt.

[Français]

Alexis Deschênes: Vous dites penser que Pêches et Océans Canada s'est basé sur une certaine raison, mais vous explique-t-on ses décisions?

Lorsqu'il vous les annonce, est-ce qu'il vous fournit les avis scientifiques ou les données sur lesquels il s'est basé, par exemple en ce qui concerne la température de l'eau ou la présence des glaces?

[Traduction]

Ian MacPherson: Parfois, c'est le cas. Je ne dirais pas que nous recevons généralement ce type d'informations de manière exhaustive. Je comprends bien qu'il ne s'agit pas d'un processus précis.

Ce qui m'inquiète, c'est que nous semblons recevoir des soumissions comportant une plus grande variété de dates. Souvent, il s'agit d'un ou deux jours d'écart dans un sens ou dans l'autre, ce qui est très proche, mais dans ce cas précis, nous avons au moins cinq à sept jours de différence pour la date de début, ce qui est assez important.

[Français]

Alexis Deschênes: Merci, monsieur MacPherson.

Monsieur Bird, vous parlez beaucoup de l'incertitude et de la communication incohérente. Commençons par l'incertitude. Normalement, quand on prend ces décisions, elles sont basées en partie sur la science et l'état des stocks. Il y a donc une partie d'incertitude qui va demeurer d'année en année.

Que voyez-vous comme améliorations possibles pour réduire au maximum l'incertitude?

[Traduction]

Owen Bird: Il y aura de l'incertitude, car plusieurs facteurs influent sur la santé des stocks. Les changements climatiques et tous ces facteurs y contribuent.

La façon dont les saisons de pêche récréative se terminent... Toutes les pêches sur la côte de la Colombie-Britannique nécessitent une planification avant le début de la saison. Celle-ci s'appuie sur des estimations et les données de capture des années précédentes. Dans le cas de la pêche récréative, on dispose de plusieurs décennies de données permettant d'anticiper les prises, mais il est difficile de répondre précisément à cette question compte tenu du nombre de variables en jeu. M. Arnold a posé une question sur la pêche au saumon sockeye, et ce que je viens de dire ne s'applique pas entièrement à ce cas, car il est assez complexe.

De manière générale, l'incertitude fait partie intégrante de la planification des pêches. C'est bien connu. En ce qui concerne la fixation du début ou de la fin d'une saison pour la pêche récréative, comme je l'ai dit, nous disposons de décennies d'informations sur les prises de la pêche récréative. Il est tout à fait raisonnable d'avoir une idée de ce que seront les possibilités. C'est ce qui permet aux gens d'avoir suffisamment confiance pour réserver longtemps à l'avance, car ils savent qu'il y aura une ouverture, dans une certaine mesure.

• (1640)

[Français]

Alexis Deschênes: Pour le moment...

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre, car le temps est écoulé.

[Traduction]

Cela conclut notre première période de questions. Nous allons commencer la deuxième avec M. Gunn, pour cinq minutes.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur Bird, ma première question s'adresse à vous.

Je sais que vous en avez déjà parlé, mais pourriez-vous rappeler et résumer en quoi l'incertitude entourant les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche récréative... Avez-vous un exemple illustrant comment cette incertitude a causé ou cause actuellement un préjudice économique à l'industrie et aux pêcheurs récréatifs à titre personnel?

Owen Bird: J'ai brièvement évoqué la réglementation relative aux épaulards. Il est évident que la côte sud de la Colombie-Britannique a fait l'objet d'une attention particulière. Une réglementation y a été mise en place pour limiter les possibilités de capture de saumon. Dans certains cas, des zones ont été fermées. Les informations communiquées étaient de nature générale. Une fois que l'information sort de la communauté de pêcheurs, ce qui ne prend pas beaucoup de temps, des questions surgissent et les gens ne savent plus très bien ce que cela signifie. Un avis concernant la fermeture d'une zone particulière, en raison des épaulards ou pour toute autre raison, a tendance à être perçu comme: « Oh, la pêche est fermée » ou « La pêche au saumon est fermée en Colombie-Britannique. » Cela a des effets assez immédiats.

Il y a également, en ce moment, une révision de la politique de répartition du saumon. Certaines propositions faisant partie de cette révision suscitent des inquiétudes, car elles suggèrent que nous devrions peut-être modifier la gestion de la pêche récréative pour adopter des plafonds, des quotas ou une approche basée sur des parts, semblable à celle de la pêche commerciale. Cela aurait un effet dévastateur sur la certitude. Cela modifierait les dates d'ouverture et de fermeture. Pourtant, comme ces informations sont diffusées sans autre explication, les gens se demandent désormais s'ils pourront pêcher cet été.

Aaron Gunn: D'une certaine manière, au vu des questions soulevées dans le débat public, cette incertitude entraîne déjà des coûts économiques concrets pour l'industrie et les pêcheurs récréatifs.

Owen Bird: C'est le cas.

Aaron Gunn: Vous avez abordé plusieurs sujets différents. Qu'il s'agisse des épaulards au large de la côte sud de l'île de Vancouver, du débat sur la politique de répartition des quotas de saumon ou encore des discussions concernant l'ouverture de la pêche pour la montaison du saumon sockeye dans le fleuve Fraser, pensez-vous que ces décisions du ministère s'appuient sur des données scientifiques et des preuves, ou avez-vous l'impression qu'elles sont motivées par des considérations politiques et idéologiques?

Owen Bird: Je ne voudrais certainement pas répondre de la même manière à chacune de ces questions. C'est un sujet très complexe, c'est certain. Il y a, sans aucun doute, des décisions qui sont prises en raison de la pression sociale, pour des raisons d'image, et qui ne reposent pas sur des données scientifiques directement applicables à la pêche, mais sur la situation du moment. Je pense notamment à la question de l'épaulard. Je ne dis pas qu'il ne devrait pas y avoir de réglementation, mais les mesures mises en œuvre ne sont pas toujours fondées sur des données scientifiques, et elles affectent les possibilités et la certitude.

• (1645)

Aaron Gunn: Pourriez-vous m'expliquer quelles en seraient concrètement les conséquences? Je me souviens que l'été dernier, dans la région de Port Hardy, on s'inquiétait du fait que, compte tenu de la mauvaise gestion des stocks de saumon quinnat, les dates d'ouverture ou de fermeture pourraient changer. Nous avons envoyé une lettre à la ministre, et la date n'a pas changé. Dans des collectivités telles que Port Hardy, Campbell River et, plus au sud, Nanaimo et Victoria ainsi que dans la région de la Sunshine Coast, quelles sont les répercussions économiques de cette incertitude et d'une décision du ministère qui modifierait les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche au saumon quinnat, par exemple?

Owen Bird: Les répercussions sont rapides et durables. Lorsqu'il y a une menace ou un risque qu'une pêche soit potentiellement fermée ou qu'elle n'ouvre tout simplement pas, comme vous l'avez dit, la nouvelle se répand. Les répercussions vont bien au-delà des guides, des exploitants de bateaux de pêche et des fournisseurs de services. Elles touchent les communautés elles-mêmes, les hôteliers, les épiceries, les restaurants, etc. En réalité, vous parlez du tourisme de pêche, et ce qui attire les gens dans ces communautés, qu'ils viennent d'autres régions de la Colombie-Britannique ou d'ailleurs dans le monde, est directement influencé par les possibilités qu'ils pensent pouvoir y trouver lorsqu'ils viennent.

Aaron Gunn: Peut-on affirmer sans risque de se tromper que certaines de ces communautés côtières pourraient être dévastées par une mauvaise décision du ministère?

Le président: Veuillez donner une réponse très brève, car nous n'avons plus de temps.

Owen Bird: Pour faire court, cela pourrait avoir des conséquences absolument désastreuses, oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Nous allons donner la parole à M. Connors pour cinq minutes.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Monsieur MacPherson, vous avez mentionné les chevauchements de saisons et les prolongations de saison. Y a-t-il une différence? Je sais qu'une prolongation de saison signifierait que le ministère prolonge la saison, mais comment cela pourrait-il ne pas se produire si une saison est retardée?

Ian MacPherson: Eh bien, il y a des paramètres à prendre en compte, et je parle plus précisément du homard, qui constitue notre principale pêche à l'Île-du-Prince-Édouard. Les homards entrent en période de mue en juillet, ce qui nous place face à une contrainte biologique. Nous essayons d'éviter autant que possible de prolonger la saison jusqu'en juillet. Par conséquent, certains facteurs scientifiques entrent en ligne de compte pour prolonger la saison. Lorsque des phénomènes tels que la mue se produisent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous les pêcheurs que personne ne pêche, même à petite échelle, pendant ces périodes critiques.

Paul Connors: Il est donc possible de déterminer une période pendant laquelle la pêche au homard devrait être interrompue.

Ian MacPherson: Cette détermination repose sur des données scientifiques et les conditions de l'année en question. Cependant, oui, c'est le genre de dialogue que nous devons probablement avoir davantage. Nous observons moins de glace certaines années et des eaux plus chaudes plus tôt dans l'année que par le passé, et il serait logique qu'il puisse, en fait, y avoir un cycle de mue plus précoce que les années précédentes. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte dans ces décisions relatives aux dates.

Je tiens à préciser que, en ce qui a trait au début des saisons, la sécurité passe avant tout. Tout ce dont je parle dans le contexte du début d'une saison ne concerne pas les retards dus aux conditions météorologiques, qui pourraient mettre nos membres en danger.

Je vous remercie.

Paul Connors: Y a-t-il quelque chose que, selon vous ou selon les pêcheurs, nous pourrions faire pour atténuer le chevauchement des saisons?

Ian MacPherson: Eh bien, en ce qui concerne la situation en Nouvelle-Écosse, dans les zones de pêche du homard 27 à 32, je crois que la date d'ouverture sera plus tôt cette année dans certains cas. Je n'ai pas le calendrier exact sous les yeux. Il est question d'avancer la date de manière permanente, et même plus tôt dans la saison, ce qui aurait lieu dans d'autres parties du golfe. Cela commence à avoir des répercussions sur les prises, les marchés et d'autres aspects de ce genre. Cependant, je dirais que l'espacement des saisons de pêche au homard dans le Canada atlantique a tendance à bien fonctionner. L'idéal serait de lisser les fluctuations et d'améliorer non seulement notre commerce de poissons vivants, mais aussi celui de nos produits transformés.

• (1650)

Paul Connors: Vous avez mentionné, je crois, que cette année, l'ouverture a été retardée de cinq à sept jours. Qu'est-ce que cela signifie pour les résultats financiers des pêcheurs? En avez-vous une idée? Avez-vous fait des calculs à ce sujet?

Ian MacPherson: Je n'ai pas les calculs exacts.

Je devrais nuancer mes propos. Je voulais dire qu'un groupe souhaitait commencer — disons cinq jours — plus tôt que d'habitude, tandis que nous envisagions une date plus traditionnelle, donc le ministère a opté pour un compromis. Cependant, nous avons été surpris de constater que nos homologues de la Nouvelle-Écosse souhaitaient commencer la saison bien plus tôt que d'habitude.

La situation varie d'une région à l'autre. En général, dans la plupart des pêcheries de homard, les deux ou trois premières semaines sont les plus... les prises sont généralement à leur maximum, ce qui signifie que c'est à ce moment-là que les recettes sont les plus élevées, etc. Si la quantité de homards disponibles à la pêche diminue en raison de la pression exercée sur les ressources halieutiques, ou si l'offre augmente et que les prix ne sont pas suffisants pour assurer la viabilité de l'activité, cela engendre des répercussions économiques importantes.

Paul Connors: Monsieur Bird, j'ai une question à vous poser, mais je manque de temps. Quelles variations avez-vous observées dans les dates d'ouverture et de fermeture des saisons? En termes de durée, s'agit-il d'une longue période ou d'une courte période?

Owen Bird: Eh bien, comme la côte est très étendue, il y a beaucoup de variations, c'est certain. Toutefois, une chose est restée constante, et nous espérons qu'elle le restera: l'idée que la notion de possibilités doit être clairement communiquée le plus tôt possible, et de manière fiable. Cela signifie que, bien sûr, il y a des variations: sur la côte sud, il peut y avoir des périodes où la remise à l'eau du saumon est obligatoire, ou des possibilités de pêche sélective avec marquage sont offertes pendant une certaine période. La situation a certes changé et évolué, mais en réalité, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, les possibilités sont essentielles, et elles se sont avérées fiables pour le secteur de la pêche.

D'une manière générale, la côte de la Colombie-Britannique est vaste. Il existe de nombreuses variations et c'est complexe, mais le sentiment général est le suivant: « Conservons ce que nous avons, utilisons les prévisions de prises pour déterminer les dates d'ouverture et de fermeture, et continuons ainsi. » Cela a très bien fonctionné.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connors.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bird, j'aimerais poursuivre notre discussion.

Vous avez dit que, pour réduire l'incertitude, Pêches et Océans Canada pourrait se baser davantage sur des données préexistantes collectées au cours des dernières décennies afin de faire des estimations qui permettraient à tout le monde d'avoir au moins une idée, qui serait probablement précisée par la suite.

Selon l'information que vous avez, les données antérieures sont-elles présentement utilisées par le ministère, ou est-ce que ce n'est pas du tout le cas?

[Traduction]

Owen Bird: Oui, je crois que les données sont utilisées. Absolument, elles aident le ministère à déterminer... comme je l'ai dit, pour la pêche récréative. En revanche, elles ne sont pas adaptées ni vraiment applicables à la pêche commerciale, je parle donc plus particulièrement de la pêche récréative.

L'une des raisons pour lesquelles il est important de le noter est que les prises de la pêche récréative, comme je l'ai dit plus tôt, sont modestes par rapport à celles des pêcheries commerciales. Le rythme de capture est très différent. Il est très lent. Nous avons des limites quotidiennes de deux prises par jour et par personne ou par bateau. Bien sûr, il y a beaucoup de personnes qui participent à la pêche récréative, mais par rapport à une pêche commerciale, qui est basée sur le volume et très spécifique, l'approche est tout à fait différente.

[Français]

Alexis Deschênes: Le ministère utilise donc déjà les données.

Ce que je veux savoir, c'est comment on peut réduire l'incertitude. Avez-vous d'autres suggestions à ce sujet?

• (1655)

[Traduction]

Owen Bird: Il existe des situations, comme celles concernant la pêche au saumon sockeye et la réglementation sur l'épaulard, pour lesquelles nous attendons encore les décisions des organisations de gestion des pêches afin de savoir quelles seront les mesures prises, même pour cette année. Souvent, la raison donnée est qu'il n'y a pas assez de données ou d'informations d'estimation disponibles.

Ce sera probablement toujours un problème, mais il ne fait aucun doute que cela pourrait être amélioré. De plus, il arrive parfois que les décisions de gestion soient clairement enlisées dans des discussions politiques avant d'être prises ou communiquées. Il incombe à tous les intervenants de Pêches et Océans Canada de s'efforcer de mieux résoudre ces problèmes et de reconnaître que le temps est absolument essentiel pour la pêche récréative, bien plus que pour la pêche commerciale.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Je regarde l'heure. Nous allons devoir raccourcir le temps de parole des deux derniers intervenants. Nous accorderons trois minutes et demie à M. Small, puis trois minutes et demie à M. Klassen.

Clifford Small (Central Newfoundland, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

J'apprécie les témoignages que nous avons entendus jusqu'à présent aujourd'hui. C'est formidable. C'est un excellent travail. Merci pour votre contribution à ce que nous essayons de faire.

Ma première question s'adresse à M. Bird.

Monsieur Bird, dans les années 1980, le Canada disposait d'un secteur de la pêche dont la production se classait régulièrement parmi les deux premières places au niveau mondial. Aujourd'hui, nous nous situons plutôt vers la 30^e place au chapitre de la production des pêches. La Norvège reste largement en tête, alors que son littoral ne représente qu'un huitième de la longueur du nôtre.

Pensez-vous qu'il existe à Ottawa la volonté de gérer correctement les pêcheries canadiennes, afin de nous placer à notre juste place dans le monde sur le plan de la production économique issue de notre industrie de la pêche — et de nos pêches sportives? Tout cela relève de la pêche.

Owen Bird: J'aimerais répondre à cette question.

Comme vous l'avez dit, du point de vue de la pêche récréative, vous pouvez absolument parler des années 1980. Dans les années 1980 et jusqu'aux années 1990, la part des prises issues de la pêche récréative en Colombie-Britannique — je vais parler du saumon — s'élevait à 4 %. Tout le reste provenait de la pêche commerciale, mais la pêche récréative, avec ses 4 %, si l'on tient compte de l'inflation, apportait tout de même ce genre d'avantages sociaux, culturels et économiques.

Certains pourraient même affirmer que sa contribution à l'économie de la Colombie-Britannique était alors encore plus importante.

Pour ma part, j'aimerais beaucoup que l'on accorde le soin et l'attention nécessaires à la pêche récréative afin de l'optimiser et de tirer le meilleur parti des poissons pêchés de manière durable.

Clifford Small: La pêche dont vous parlez a la même valeur économique que la pêche du crabe des neiges à Terre-Neuve-et-Labrador, qui est la plus grande pêche du crabe des neiges au monde.

Il est très important pour nous d'essayer d'accomplir quelque chose au sein de ce comité de manière à atteindre un résultat positif pour les gens qui dépendent de la pêche récréative en Colombie-Britannique.

Nous pouvons examiner les décisions qui sont en train d'être prises. Comment évalueriez-vous les progrès réalisés au cours des 10 dernières années par rapport aux 10 années précédentes? Nous n'avons pas encore de plan pour la transition vers les parcs en filet ouverts. D'après ce qu'on m'a dit, nous avons plusieurs mois de retard sur les plans de gestion dans de nombreux cas. Nous sommes en retard sur les périodes de pêche optimales avant même que le plan de gestion ne soit adopté. Si un gouvernement s'en souciait, serait-il aussi lent?

Owen Bird: Oui, eh bien, c'est une question à laquelle je ne peux pas répondre. Comme je l'ai dit, les décisions prises sont frustrantes pour le secteur de la pêche récréative. Nous avons réussi à maintenir un certain degré de fiabilité et de prévisibilité, mais à mesure que les temps changent, il semble que les décisions soient emboîtées dans la bureaucratie et ne soient pas prises aussi rapidement qu'elles le devraient ou, semble-t-il, qu'elles pourraient l'être.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous allons conclure ces témoignages avec M. Klassen pour trois minutes et demie.

• (1700)

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci beaucoup. Je remercie les témoins.

Pour continuer avec la question posée par M. Small, il arrive parfois que les personnes qui attendent une décision se demandent quand elle sera prise. Avec le recul, les décisions prises ont-elles été les bonnes, selon vous?

Owen Bird: C'est l'une de ces questions pour lesquelles il n'existe pas de réponse unique. Dans certains cas, certainement, il est entendu que certaines questions et décisions nécessitent une analyse réfléchie et rigoureuse.

Je tiens à souligner que nous sommes très satisfaits de l'annonce concernant le marquage de masse, qui a nécessité un travail d'analyse considérable.

En ce qui concerne la manière dont les décisions sont prises au sujet des épaulards résidents du sud, nous ne sommes pas très satisfaits. La communauté récréative a joué un rôle très important dans ces discussions. Notre point de vue est que les décisions prises et les règlements imposés ne profitent pas aux épaulards résidents du Sud. Elles sont plutôt de nature sociale et ne remplissent pas leur objectif initial.

Ernie Klassen: D'accord, merci.

Pour ce qui est du marquage de masse, notre gouvernement vient d'annoncer une mesure pour son augmentation.

D'après vous, quel sera l'impact de cette mesure sur la pêche sportive et récréative ainsi que sur le secteur du tourisme en Colombie-Britannique?

Owen Bird: Nous espérons que cela se fera de manière positive et que le marquage de masse offrira davantage d'occasions d'envisager de nouvelles possibilités de pêche sélective le long de la côte Sud, ce qui viendra s'ajouter aux possibilités existantes ailleurs sur la côte. Oui, c'est vraiment une avancée positive.

Voici un exemple. Il est fantastique que cette nouvelle ait été annoncée. Ce projet est à l'étude depuis environ 17 ans, et les détails n'ont pas beaucoup changé.

C'est formidable que cela se soit produit, mais cela a été trop lent.

Ernie Klassen: De votre point de vue, y a-t-il des facteurs qui ne sont pas pris en compte lors de la prise de décisions, mais qui devraient être intégrés dans certains processus décisionnels?

Owen Bird: Je dirais que c'est plutôt le contraire. Parfois, on tient compte de certaines composantes qui ne devraient vraiment pas être prises en compte, bien plus souvent qu'on en oublie d'autres, je dirais.

Il est difficile de donner des exemples précis. Il existe des exemples de pêche sélective par marquage qui pourraient avoir lieu dans la baie Howe, ainsi que des facteurs connexes qui ont été ajoutés par la suite. Il semblerait que plusieurs enjeux aient été confondus par moments.

C'est très complexe, et les situations sont très variées, mais je ne pense pas que l'on passe souvent à côté de quelque chose, si ce n'est la contribution des intervenants. Cela pourrait être considérablement amélioré, non pas tant pour les pêcheries que pour les zones de protection marine, par exemple, où des activités de pêche ont lieu.

Le niveau de communication avec les intervenants et la reconnaissance de leur capacité à fournir des contributions ne sont pas du tout clairs. Cela pourrait être amélioré au bénéfice de ces processus, comme en témoignent certains exemples dans le domaine de la pêche. Pour que les gens acceptent les décisions et aient confiance en celles-ci, il serait utile qu'on sache qu'ils ont participé au processus.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Klassen.

Cela conclut notre premier groupe de témoins. Je tiens à les remercier d'avoir été présents en personne et en ligne. Vos témoignages seront extrêmement utiles lors de la finalisation de notre rapport et des recommandations qui en découlent.

Merci encore de vos contributions.

Nous allons faire une courte pause pendant que nous accueillons notre prochain groupe de témoins.

• (1700)

(Pause)

• (1705)

Le président: Chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je souhaite faire quelques commentaires pour la gouverne de nos nouveaux témoins avant de commencer.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

[Français]

En ce qui concerne l'interprétation, vous pouvez utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

[Traduction]

Sur ce, je souhaite la bienvenue à nos nouveaux témoins.

Nous accueillons Jesse Zeman, directeur exécutif de la B.C. Wildlife Federation; Dave Brown, de la Public Fishery Alliance; et Michael Kelly, membre du Conseil consultatif sur la pêche sportive.

Nous allons d'abord entendre les déclarations préliminaires des témoins, qui ne devront pas dépasser cinq minutes, en commençant par M. Zeman.

• (1710)

Jesse Zeman (directeur exécutif de la B.C. Wildlife Federation): Bonjour.

Aujourd'hui, je souhaite aborder un sujet qui peut sembler technique, mais qui a des conséquences concrètes pour les personnes, les collectivités et la conservation: le moment choisi pour prendre des décisions en matière de pêche, surtout en ce qui concerne les dates d'ouverture et de fermeture, ainsi que le coût des mauvaises décisions à cet égard.

Je vais prendre comme exemple la pêche au saumon sockeye du fleuve Fraser en 2025. Commençons par les faits. Les principales remontes de saumon sockeye du fleuve Fraser sont au nombre de quatre: la remonte précoce de la Stuart, la remonte de début d'été, la remonte estivale et la remonte tardive. En 2025, les prévisions de la saison pour l'ensemble des remontes s'élevaient à environ 2,9 millions de poissons. En réalité, neuf millions de saumons sockeye sont revenus, soit plus de trois fois plus que ce qui était prévu. Cela aurait dû être une excellente nouvelle. C'était le cas. Cela représentait une abondance que nous n'avions pas vue depuis des années du point de vue de l'occasion réelle à saisir. Cela ne s'est toutefois pas concrétisé. Les pêcheries étaient fortement limitées par un taux d'exploitation à faible abondance, le TEFA, qui était plafonné à 10 % pour le saumon sockeye de la remonte tardive.

Le plan d'échappée guidant ces décisions a été élaboré en collaboration par le MPO et le Conseil de gestion du saumon du Fraser, et consigné dans le plan de gestion intégrée des pêches. Le TEFA n'a pas été appliqué sur l'ensemble de la gamme des remontes possibles, même lorsque l'abondance a dépassé les remontes attendues, comme ce fut le cas en 2025. Les remontes de saumons sockeyes se chevauchent dans le temps et l'espace. Lorsque cela se produit, la gestion doit protéger le stock le plus fragile. Le principe est valable. Cependant, en 2025, même avec ces contraintes, il existait clairement des possibilités de pêche à faible risque permettant de cibler les poissons d'été et d'éviter les poissons de la remonte tardive.

Le 12 août, les intervenants, y compris la B.C. Wildlife Federation, ont présenté des propositions précises visant à cibler le saumon sockeye de la remonte estivale, à minimiser les impacts sur les stocks de la remonte tardive et à générer des dizaines de millions de dollars en activité économique. Ces propositions étaient mesurées, fondées sur des données probantes et conformes aux objectifs de conservation. Cependant, ces occasions ont été reportées. Malgré des engagements écrits, la pêche publique en rivière n'a ouvert que le 22 août. Il s'agit d'une fenêtre cruciale perdue. Chaque jour de retard peut représenter jusqu'à 1 million de dollars en dépenses économiques pour cette pêche. Les pêches de saumon sockeye sont extrêmement sensibles au facteur temps. À mesure que la saison avance, la composition des stocks évolue et les occasions disparaissent.

Parallèlement, de sérieuses préoccupations ont été soulevées quant à la manière dont les décisions étaient prises. Un membre de longue date du comité du fleuve Fraser, Mike Griswold, a démissionné après 40 ans de service. Il a qualifié cette approche comme inutilement restrictive, incompatible avec l'abondance et non adaptée aux conditions en temps réel. Il a fait remarquer que dans les années précédentes, il fallait faire preuve de flexibilité. Des préoccupations ont également été exprimées au niveau international par les États-Unis, par l'intermédiaire de la Commission du saumon du Pacifique.

Des problèmes d'interprétation des politiques ont été constatés. Selon notre expérience, le MPO a reporté l'ouverture de la pêche récréative en raison d'une mauvaise interprétation de la politique de répartition du saumon. On nous avait dit que les pêches commerciales et récréatives devaient ouvrir en même temps. De plus, l'attribution prioritaire aux Premières Nations à des fins alimentaires, sociales et rituelles a été confondue avec une perception d'accès exclusif dans le temps et l'espace. Ces interprétations erronées ont engendré des retards et de l'incertitude, limitant ainsi les possibilités de pêche responsable et durable.

Quels ont été les résultats? Sur une remonte de plus de neuf millions de poissons, environ 1,39 million de poissons ont été pêchés. Parmi ces poissons, seuls quelque 70 000 l'ont été dans le cadre de la pêche publique, ce qui représente environ 5 % du total de prises, bien que cette dernière offre la plus grande valeur économique. C'est la pêche la plus sélective. C'est la seule pêche à bénéficier d'un financement dédié à la conservation des poissons. Même avec une ouverture limitée, la pêche publique a généré plus de 1 million de dollars pour l'amélioration et la restauration de la conservation des poissons et près de 10 millions de dollars en dépenses économiques. Imaginez ce qui aurait pu être accompli avec des décisions prises en temps opportun.

Cela nous ramène à la question fondamentale: choisir le moment opportun n'est pas une simple question administrative; c'est une question de politique économique. Il s'agit d'une politique de conservation qui affecte directement chaque Britanno-Colombien qui se soucie du saumon. Lorsque les décisions sont reportées, les entreprises ne peuvent pas planifier, les collectivités perdent de l'activité économique, les Canadiens perdent leur lien avec le saumon et la conservation perd son financement. En 2025, nous disposions d'abondance, mais nous avons géré les ressources comme si nous étions en situation de pénurie.

Quelles sont les leçons à tirer? Premièrement, la gestion en cours de saison doit être réactive. Deuxièmement, la politique doit être appliquée correctement. Troisièmement, la prise de décision doit

être transparente et fondée sur des données probantes. Enfin, les retards ont des coûts réels: des pertes financières concrètes, la perte de vrais emplois et de réelles conséquences en matière de conservation.

Si nous voulons garantir la durabilité de la pêche à l'avenir, il ne suffit pas de disposer de données scientifiques fiables. Nous avons besoin de décisions prises en temps opportun, d'une responsabilité claire, du respect des politiques et d'un système capable de s'adapter à l'abondance des ressources, et non pas seulement de la restreindre.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Brown pour une déclaration préliminaire de cinq minutes ou moins.

• (1715)

Dave Brown (Alliance publique de la pêche): Je vous remercie, monsieur le président et distingués membres du Comité.

Je me suis installé à Whistler dans les années 1990. J'y ai dirigé l'entreprise Whistler Fishing Guides pendant dix ans, acquérant ainsi une expérience pratique dans la pêche récréative du saumon en Colombie-Britannique. Je siège au Conseil consultatif sur la pêche sportive depuis plus de 25 ans et je préside actuellement le Comité consultatif sur la pêche sportive de Squamish-Lillooet. En 2017, j'ai reçu le Prix national de la pêche récréative de la part du ministre Dominic LeBlanc. Je suis également bénévole en tant que pêcheur à la ligne passionné, soutenant la science citoyenne.

L'une des questions centrales que je souhaite aborder aujourd'hui est la perte de prévisibilité dans la gestion des pêches. La stabilité de la pêche récréative du saumon repose sur la garantie de pouvoir pêcher, bien avant le début de chaque saison. Par le passé, le ministre publiait avant le début de l'année une prévision annuelle de l'abondance du saumon, accompagnée d'estimations des possibilités de pêche. Cela permettait aux résidents canadiens, aux visiteurs internationaux, aux guides et aux entreprises du secteur de la pêche sportive de planifier leur saison, et contribuait à la réputation de la Colombie-Britannique comme étant une destination hors pair pour la pêche sportive.

Aujourd'hui, les données essentielles relatives à l'évaluation des stocks ne sont pas disponibles avant la fin mars ou le début avril, et le plan intégré de gestion des pêches pour le Sud de la Colombie-Britannique n'est souvent pas prêt avant juin. Cela rend extrêmement difficile la planification des activités d'exploitation ou de gestion d'entreprises de guidage viables, ainsi que la planification de sorties de pêche pour les familles et les visiteurs. Il en résulte une perte de réservations et une diminution des revenus du tourisme de pêche à la ligne; des difficultés pour les pêcheurs à obtenir des congés pour des voyages planifiés; des perturbations des chaînes d'approvisionnement, y compris les marinas, les fabricants d'équipements, les détaillants et les services maritimes; une réduction des ventes de permis, affectant le financement de la restauration, de l'amélioration et de la recherche sur le saumon; des pertes économiques pour les particuliers, les petites entreprises et les familles; ainsi qu'un risque pour les 1,25 milliard de dollars d'activité économique et les 9 100 emplois qui en dépendent.

Ces défis sont aggravés par un manque de flexibilité en cours de saison. Même lorsque les remontes dépassent les attentes, les pêcheries ne sont pas ouvertes si elles n'ont pas été préautorisées. En 2023, plus d'un million de saumons quinnats sont remontés dans le Fraser, dont environ 625 000 provenant de la rivière Thompson. Malgré cela, aucune possibilité supplémentaire de pêche récréative n'a été offerte. Cela a eu un impact direct sur les pêches en rivière, affectant à la fois l'utilisation communautaire et les entreprises qui dépendent de la pêche récréative. Ce système ne s'adapte pas à l'abondance en temps réel.

Depuis 2019, Vancouver et la région Sea to Sky sont soumises à des réglementations des plus restrictives concernant le saumon quinnat sur la côte de la Colombie-Britannique. Les pêcheries ont été effectivement fermées du 1^{er} avril au 1^{er} septembre afin de protéger le saumon quinnat 5(2) du fleuve Fraser. Cette fermeture survient pendant la haute saison touristique, les périodes de vacances familiales et des périodes économiques clés.

Bien que les pêcheurs à la ligne soutiennent les mesures de conservation visant les stocks préoccupants, ils expriment toutefois une frustration croissante que le ministère n'ait pas ouvert de pêcheries ciblées là où les stocks ne sont pas présents en quantités significatives. Les recherches scientifiques menées par le ministère montrent que la baie Howe peut, en avril et mai, soutenir une pêche durable du saumon quinnat.

La pêche de référence de 2024 a montré que, sur les 350 saumons quinnats adultes échantillonnés dans la baie Howe, aucun poisson ne provenait d'un stock préoccupant. La majorité était des poissons d'écloserie destinés à la pêche. L'évaluation réalisée par le ministère considère qu'il est rare de rencontrer un saumon quinnat du fleuve Fraser dans la baie Howe pendant cette période. Malgré cela, la baie demeure fermée, et les pêcheurs à la ligne se voient refuser une pêche durable clairement appuyée par des données.

En prévision de 2026, des restrictions supplémentaires sont proposées pour répondre à l'enjeu relatif au saumon quinnat 5(2) du fleuve Fraser. Il s'agit notamment de prolonger la fermeture de la pêche au saumon quinnat dans la région de Vancouver du 1^{er} au 11 septembre et de réduire la limite de rétention quotidienne de deux poissons à un seul.

La région de Vancouver est largement fermée à la pêche au saumon quinnat du 1^{er} avril au 1^{er} septembre. La prolongation de cette fermeture supprime 11 jours de possibilités de pêche de premier ordre durant une période qui s'étend généralement jusqu'au début du mois d'octobre. Parallèlement, les limites de rétention sont réduites malgré des indications de remontes plus importantes. Cette approche reflète des décisions de gestion à une échelle de plus en plus pointues qui restreignent l'accès sans offrir une flexibilité correspondante. Ces restrictions vont au-delà de la conservation et soulèvent des inquiétudes quant à la viabilité de la pêche récréative pour le public, les guides et le secteur touristique au sens large.

Il y a également une vive inquiétude concernant les modifications potentielles de la politique de répartition du saumon. Si l'accès prioritaire accordé aux pêcheurs récréatifs, en particulier pour le saumon coho et le saumon quinnat, venait à être réduit, les répercussions seraient considérables. La pêche récréative soutient 9 100 emplois directs et génère 1,25 milliard de dollars en activité économique. Ces répercussions s'étendent au-delà des communautés côtières pour toucher les communautés de l'intérieur situées le long des principaux réseaux fluviaux de la province. De nouvelles réductions restreindraient un accès déjà limité; réduiraient la certitude

pour les guides et les entreprises; affecteront les fabricants, les exploitants touristiques et les prestataires de services; et diminueront la participation à une pêche qui favorise une exploitation durable.

On s'inquiète de plus en plus du fait que la gestion des pêches en arrive à un point où celles-ci ne sont plus viables. Nous constatons des délais prolongés, une capacité de réaction limitée en cours de saison et des restrictions appliquées lorsque les données locales ne les justifient pas. Parallèlement, la capacité de l'habitat est réduite, compromettant les efforts de rétablissement à long terme. Les technologies de pêche sélective, en particulier le marquage de masse des saumons d'écloserie, n'ont pas été pleinement mises en œuvre même si elles ont été jugées prioritaires dans la politique de 2001 du ministère concernant la pêche sélective dans la région du Pacifique au Canada. Cela limite les possibilités de protéger les stocks préoccupants tout en permettant des pêches durables.

• (1720)

Nous avons besoin d'une approche plus équilibrée, qui protège les stocks vulnérables tout en permettant l'accès lorsque les données le justifient. Cela implique une planification précoce et plus prévisible dans le temps, le maintien de la politique actuelle de répartition du saumon, la capacité de réagir à l'abondance en cours de saison, des décisions fondées sur des données locales, le maintien d'un accès équitable pour le secteur récréatif, la mise en œuvre du marquage de masse des saumons d'écloserie et l'avancement des technologies de pêche sélective. Sans cet équilibre, nous risquons de perdre non seulement les possibilités de pêche, mais aussi les avantages sociaux et économiques qui y sont liés dans toute la Colombie-Britannique.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brown.

Nous allons donner la parole à M. Kelly pour sa déclaration liminaire, pour cinq minutes.

Michael Kelly (membre, Conseil consultatif sur la pêche sportive): Tout d'abord, je tiens à remercier le Comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Michael Kelly. Je suis actuellement le responsable de la côte sud au Conseil consultatif sur la pêche sportive. Je suis venu ici aujourd'hui d'une localité située dans le nord de l'île de Vancouver, appelée Port Hardy. Notre petite ville est située près de la pointe de l'île de Vancouver et donne directement sur le détroit de la Reine-Charlotte.

Je vais vous donner un aperçu de mon parcours. Je possède une formation universitaire en sciences de l'environnement, plus précisément en gestion des ressources renouvelables, avec un vif intérêt pour la pêche et la biologie de la faune. Je suis un pêcheur récréatif de longue date. Mon père m'a initié à la pêche récréative lorsque j'étais jeune, et j'ai travaillé comme observateur de pêche en haute mer, employé dans le domaine de la surveillance des captures pour des pêches telles que la pêche au chalut de poissons de fond, la pêche à la palangre, la pêche au saumon à la traîne et au filet maillant, ainsi que la pêche des crevettes au chalut à perche. Mon grand-père était pêcheur professionnel sur le lac Érié, et j'ai travaillé comme pêcheur professionnel pendant près de 10 ans, tant dans la pêche au saumon à la traîne que dans la pêche à la ligne ciblant les poissons de fond, tels que le flétan, la morue noire, le sébaste et d'autres espèces de poissons de fond.

Je travaille actuellement dans le secteur du tourisme en tant que propriétaire d'une entreprise appelée Codfather Charters et chez Tides and Tales Sport Fishing à Port Hardy. Nous exploitons actuellement cinq bateaux dans la région et ses environs. Le cœur de notre saison s'étend de mai à septembre. Nous avons certes du travail les autres mois, mais c'est là que se concentre l'essentiel de notre activité. Nous offrons également l'hébergement dans le cadre de nos vols nolisés, tout en faisant appel aux hôtels et restaurants locaux. Dans le cadre de nos activités de location de bateaux et d'hébergement, nous employons directement sept à neuf personnes chaque saison, dont environ trois à quatre travaillent de manière intermittente tout au long de l'hiver pour entretenir les bateaux et les installations d'hébergement.

En tant que fournisseur de services dans le domaine de la pêche récréative ou publique, la planification préalable est extrêmement importante. Nous devons savoir quand notre saison commencera et se terminera afin de pouvoir prendre des engagements envers toutes les organisations et toutes les personnes qui soutiennent nos activités, ainsi qu'envers ceux à qui nous offrons nos services, à savoir nos clients.

J'ai toujours considéré l'industrie du tourisme lié à la pêche récréative comme une roue de vélo. Le soutien apporté par les nombreuses entreprises de notre communauté constitue autant de rayons qui permettent à cette roue de tourner. Ce qui rend la pêche récréative si forte d'un point de vue socioéconomique, c'est que ses nombreux rayons comprennent des guides, des gîtes, des installations de transformation de prises à valeur ajoutée, des mécaniciens marins, des détaillants d'articles de pêche, des restaurants, des compagnies aériennes, des boutiques et des magasins, pour n'en nommer que quelques-uns. C'est ce qu'on appelle l'effet multiplicateur. Les entreprises qui soutiennent la pêche récréative et en tirent profit sont nombreuses et répandues, et contribuent, en fin de compte, à créer les nombreuses possibilités d'emploi dont notre communauté a désespérément besoin et qu'elle apprécie tant.

La garantie d'un accès stable et prévisible ainsi que de possibilités de pêche est essentielle au bon fonctionnement social et économique de la pêche publique en Colombie-Britannique. Les visiteurs doivent avoir l'assurance que des possibilités de pêche seront offertes s'ils choisissent de planifier et de réserver un séjour dans une communauté côtière. Les particuliers doivent pouvoir prendre des congés, finaliser leurs plans de voyage, y compris les billets d'avion, l'hébergement, etc., sans avoir à s'inquiéter de savoir si la saison sera ouverte ou risque de fermer prématurément, ce qui pourrait entraîner une incertitude quant à leur investissement.

En ce qui concerne les plafonds et les quotas, ils ne sont tout simplement pas adaptés ni conçus pour la pêche récréative. Ils sont conçus pour la pêche commerciale. Le programme expérimental de permis de pêche au flétan en est un exemple. Bien que ce programme ait connu une participation très limitée, il a mis en lumière les défis liés à la surveillance et a créé un espace propice à des participants peu scrupuleux cherchant à tirer un profit financier de prises non déclarées.

En raison de l'étendue du littoral et de la multitude de petites collectivités isolées en Colombie-Britannique, il est extrêmement difficile pour le ministère, du point de vue de la surveillance des prises et de la gestion des ressources, de rendre compte des prises en temps opportun. C'est mis en évidence dans le cas de la pêche récréative régulière au flétan, pour laquelle le ministère accuse généralement un retard de trois mois dans la comptabilisation des prises.

Cette situation conduit souvent le ministère à appliquer le principe de précaution, ce qui entraîne des fermetures anticipées de la saison. D'un point de vue historique, le Conseil consultatif sur la pêche sportive a toujours travaillé en collaboration avec le ministère pour améliorer et renforcer la surveillance des prises, et il s'engage à poursuivre ce travail à l'avenir.

Il a été suggéré que des plafonds et des quotas seraient adaptés à d'autres pêches récréatives, telles que celle du saumon, mais cela témoigne d'une méconnaissance des complexités du fonctionnement de ces pêches dynamiques à stocks mixtes. La mise en place de plafonds et de quotas pour la pêche récréative du saumon nécessiterait un niveau de surveillance des prises si élevé que le ministère devrait augmenter de manière astronomique les ressources financières et humaines afin d'éviter de recourir au principe de précaution, ce qui, comme nous le savons, entraînerait souvent des fermetures prématurées de la saison et réduirait la confiance des pêcheurs visiteurs et des pêcheurs locaux.

C'est un accès ouvert et fiable dont la pêche publique a besoin, mis en œuvre avec des limites quotidiennes et de possession, ce qui a été la méthode traditionnelle de gestion des pêches récréatives en Colombie-Britannique. L'ouverture et la fermeture des saisons de pêche récréative s'appuient sur les données historiques de captures, qui fournissent une estimation précise des prises prévues.

● (1725)

Je remercie de nouveau le Comité de m'avoir invité à comparaître, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions du mieux que je peux.

Le président: Merci, monsieur Kelly.

Cela conclut nos déclarations liminaires. Nous allons passer directement à la première période de questions de six minutes avec M. Arnold.

Mel Arnold: Je remercie les trois témoins de leur présence. C'est une étude importante.

Je souhaiterais commencer par M. Zeman, si vous permettez.

Vous avez parlé des répercussions sur la pêche au saumon sockeye l'année dernière. Je crois que vous avez dit que seulement 5 % des prises étaient... S'agissait-il de 5 % du total admissible des captures ou de 5 % des remotes du stock?

Beaucoup de gens ne comprennent pas qu'il y a une quantité de remotes prévue, et qu'à partir de ce chiffre, il y a un nombre de captures autorisées afin de permettre l'échappée.

Jesse Zeman: Environ 1,39 million de saumons sockeyes du fleuve Fraser ont été tués dans toutes les pêcheries. Cela inclut les pêcheries expérimentales, les pêcheries américaines, les pêcheries commerciales et la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles — toutes ces catégories. Il y avait 1,39 million de poissons. La pêche publique s'est traduite par 70 000 prises, soit 5 % des prises et moins de 0,8 % de l'ensemble de la remonte.

Mel Arnold: Cela représente moins de 1 % de l'ensemble des remotes. Merci d'avoir clarifié ce point. C'était ma première question concernant l'impact de la pêche publique.

La pêche récréative ou publique a-t-elle déjà mis en danger un stock de poissons sur la côte Ouest ou au Canada?

Jesse Zeman: À ma connaissance, non. Je n'ai pas l'historique complet. Cela fait des décennies, donc il y a probablement eu des cas.

De manière générale, nous signalons toujours la conservation en premier, et nous avons tendance à nous limiter à cet aspect.

Cependant, la question du saumon sockeye du Fraser était très différente l'année dernière. Des poissons ont été identifiés dans le total autorisé des captures, si je me souviens bien, le 8 août. Nous avons des solutions dans des zones où l'impact sur les saumons tardifs serait minime, voire nul, et la pêche n'a pas ouvert avant le 22.

Mel Arnold: À votre connaissance, aucune population de poissons n'a été mise en danger par une pêche publique.

Jesse Zeman: Pas à ma connaissance, mais je ne suis pas l'expert en la matière pour ce qui est de l'aspect historique.

Mel Arnold: D'accord, mais cela fait un certain temps que vous êtes dans ce domaine.

Pour en revenir à l'ouverture de la saison l'année dernière, quels organismes ont participé aux décisions concernant les ouvertures de saison, l'éventuelle expansion de ces ouvertures ou les retards pris dans cette expansion?

Jesse Zeman: Il s'agit du Conseil consultatif sur la pêche sportive, des Premières Nations et du ministère. Le Conseil du fleuve Fraser est l'organisme de coordination externe globale... pour ce qui est de la collaboration par l'intermédiaire de la Commission du saumon du Pacifique. Voilà pour les aspects liés à la gouvernance.

Comme je l'ai dit, je pense qu'il y a deux éléments qui ont vraiment permis l'ouverture de la pêche publique l'année dernière. Le premier était la détermination du total autorisé des captures. Nous avons identifié des endroits où notre pêche... peut se déplacer. L'embouchure du Fraser comptait de nombreux poissons mélangés entre les remontes tardives et estivales. Si nous avons ouvert la pêche là-bas, à l'embouchure du Fraser — et cela revient au point soulevé par M. Kelly concernant les plafonds et les quotas —, nous aurions épuisé toute la couche réservée à la remonte tardive du saumon sockeye. Au lieu de cela, nous avons estimé qu'il existait à ce moment-là des endroits sur le fleuve Fraser où nous pouvions ouvrir la pêche, car nous pouvions déplacer notre pêcherie vers des zones où l'impact sur les saumons de la remonte tardive serait très faible, voire nul. Cela ne concernait que les poissons d'été; il s'agissait donc essentiellement de poissons gratuits.

C'est l'élément qui manque dans la flexibilité. Il existe des moments et des lieux où nous pouvons pêcher avec peu ou pas d'impact, alors que d'autres utilisateurs ne peuvent pas pêcher, et où nous pouvons générer d'énormes bénéfices.

Mel Arnold: Monsieur Brown, je crois que c'est vous qui avez mentionné que la Commission du saumon du Pacifique avait exprimé des préoccupations l'année dernière concernant la pêche au saumon sockeye. Est-ce vous qui en avez parlé?

Dave Brown: Non.

• (1730)

Mel Arnold: Était-ce M. Zeman?

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Quelles étaient ces préoccupations de la Commission du saumon du Pacifique?

Jesse Zeman: Certainement.

Il serait probablement dans l'intérêt du Comité de faire comparaître M. Griswold. Il a été membre du Conseil du fleuve Fraser pendant 40 ans, mais il a démissionné. Cela a été rapporté par CBC. Il a émis une lettre et a déclaré que cela ne fonctionnait pas pour lui. Il serait un bon candidat à faire témoigner devant le Comité.

Mel Arnold: Monsieur Brown, vous avez parlé des évaluations des stocks, de leur importance ainsi que des retards ou des délais qu'elles entraînent.

Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet? Nous avons entendu dire que certaines de ces évaluations des stocks seront supprimées en raison des réductions.

Dave Brown: Oui, c'est une chose que nous constatons. Je vais vous parler de la situation au niveau local, sur la rivière Squamish.

Il y a des années où nous observons une abondance de saumons roses et de saumons kétas. Il pourrait y avoir des possibilités d'ouverture pour les pêcheurs à la ligne en rivière. Ces possibilités sont considérablement réduites. Le ministère a déclaré que pratiquement toute la région 2, qui inclut le réseau hydrographique de la rivière Squamish, où je réside, est fermée jusqu'à nouvel ordre. Nous menons des actions de lobbying depuis longtemps. Nous avons observé des remontes abondantes, en particulier de saumon rose et, certaines années, de saumon kéta, mais aucune possibilité de pêche n'est offerte.

Le ministère nous a expliqué qu'il ne pouvait tout simplement pas procéder à une évaluation des stocks. Il y a environ cinq ans, il a pris la décision de fermer toute la région à la pêche à la ligne. Il n'y a eu aucun ajustement en cours de saison. Notre région a été vraiment touchée par cette situation, car nous ne faisons pas partie du plan de gestion intégrée des pêches. Il est rare que l'on puisse ajuster les mesures lorsque nous constatons une remonte abondante.

Pour vous donner une idée, le bassin versant de la Squamish est probablement devenu le deuxième bassin le plus utilisé de la région de Vancouver, après celui des rivières Chilliwack et Vedder, ce qui représente une occasion importante pour la pêche à la ligne. Les guides ne peuvent pas planifier. Les habitants ne peuvent pas planifier leurs sorties de pêche. C'est un lieu de pêche très prisé, en particulier pour le saumon rose. C'est une excellente occasion pour les jeunes d'apprendre. Ce sont des poissons faciles à attraper. Ils sont très appréciés, mais il n'y a pas d'occasions qui se présentent.

Mel Arnold: Le gouvernement semble couper le flux de trésorerie qui pourrait provenir des pêches publiques, à savoir les fonds dont ils ont besoin pour mener à bien les évaluations des stocks. Il a réduit le budget consacré à l'évaluation des stocks, donc on ne peut pas pêcher.

Dave Brown: Oui, l'évaluation des stocks n'est pas adéquate. C'est utilisé comme prétexte pour ne pas ouvrir la saison de pêche. Si nous ne participons pas à la planification d'avant-saison, le plan de gestion intégrée des pêches, cette possibilité ne se concrétisera essentiellement pas. Nous perdons les avantages économiques, les avantages sociaux et les bienfaits pour la santé mentale que procure le fait de sortir et de profiter de cette activité. Pour les ménages canadiens, il est important de mettre de la nourriture sur la table.

Le président: Nous avons largement dépassé le temps imparti, et je dois donc vous interrompre.

Je cède la parole à M. Klassen pour six minutes.

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins.

Vos interventions ont été très riches en informations. Tout cela a été très instructif.

Monsieur Brown, je crois que vous avez mentionné, tout comme M. Bird, que nous étudions un secteur qui génère entre 1,3 et 1,4 milliard de dollars. Vous avez également indiqué que l'industrie de la pêche perdait de sa viabilité et qu'il fallait adopter une approche plus équilibrée dans la prise de décisions, afin d'assurer la survie de ce secteur. Je pense que nous serions tous d'accord pour dire que nous voulons nous assurer que l'industrie survive.

Pourriez-vous parler du type d'approche plus équilibrée que vous souhaiteriez voir?

Dave Brown: Oui. C'est une bonne question.

Nous observons une gestion qui consiste à fermer de vastes zones côtières même s'il existe des possibilités de pêche durable. Nous disposons de données très fiables couvrant plusieurs années, ainsi que de données encore plus récentes.

Nous constatons, par exemple, une remonte des saumons quinnats sur la côte de la Colombie-Britannique, et certains stocks sont parmi les plus importants que nous ayons observés depuis des années. Au cours des 10 dernières années, ils se sont améliorés chaque année. C'est le saumon le plus prisé pour la pêche sportive. Malgré cela, nous constatons des restrictions et des réductions continues des possibilités, sans que cela ne soit justifié par des données. Nous disposons d'excellentes informations, recueillies sur une longue période, concernant les routes migratoires et le calendrier du saumon quinnat: où il migre, où il est présent, où il n'est pas présent et où il pourrait y avoir des possibilités de pêche à la ligne.

Je prendrai la baie Howe comme exemple. Nous avons mené des actions de lobbying, discuté avec le ministère et travaillé par l'intermédiaire du Conseil consultatif sur la pêche sportive afin d'essayer d'obtenir une pêche sélective par marquage. Les données sont incroyables. Les études scientifiques menées par le ministère indiquent qu'il s'agit d'une pêche très durable et viable qui ciblerait les poissons d'écloserie, là où le taux de marquage est suffisamment élevé et où les saumons sont présents. Malgré cela, en 2026, alors que nous travaillons sur ce dossier depuis 2019, nous n'avons toujours pas ce type de pêche.

Nous espérons que la dernière annonce de la ministre concernant la généralisation du marquage de masse ouvrira également des perspectives pour la région de Vancouver, qui en a désespérément besoin. Le personnel du ministère m'a indiqué que cette région est la plus appropriée, même par rapport aux zones actuellement ouvertes, pour une pêche sélective par marquage dans la région de Vancouver.

Ce sont là quelques-uns des exemples que je peux vous donner.

• (1735)

Ernie Klassen: Monsieur Zeman, vous avez parlé de l'ouverture tardive de la saison de pêche au saumon. Selon vous, quelles auraient été les conséquences de cette ouverture tardive sur les stocks, en particulier l'année dernière?

Jesse Zeman: Il faut agir rapidement concernant ces types de pêche, car c'est la remonte tardive qui a été limitée. Le 8 août, un million de poissons avaient été identifiés pour la remonte estivale et le total autorisé des captures. Il y avait beaucoup de poissons disponibles pour la pêche, ce qui était une bonne nouvelle, mais à certains endroits, ils étaient mélangés aux poissons de la remonte tardive.

Mentalement, il faut se demander: « D'accord, à quel moment ou à quel endroit pouvons-nous concentrer nos efforts sur la capture

des poissons de la remonte estivale? » À ce moment-là, il y avait déjà la plupart de ces possibilités dans le fleuve Fraser. En agissant rapidement, nous aurions pu ouvrir la pêche carrément le 8 août ou juste après, ce qui n'aurait eu que très peu, voire aucun impact sur ces poissons de remonte tardive. C'est à ce moment que nous sommes entrés dans une sorte de partie d'échecs, où la politique de répartition du saumon était interprétée de manière incohérente. Cela a duré longtemps.

C'était une bonne nouvelle. Personne ne pensait que nous aurions autant de poissons. Nous n'étions absolument pas prêts à parler de pêche, mais en même temps, la pêche ciblant les stocks mixtes étant l'un des facteurs qui nous limitent, nous devons nous demander si nous avions des stocks mixtes, où et quand nous pouvions éviter d'avoir un taux d'exploitation élevé des stocks faibles? C'est l'un de ces exemples.

Ernie Klassen: Je vous remercie.

Monsieur Kelly, vous avez parlé des saisons auxquelles on a mis fin prématurément. Je me demande si vous pouvez parler un peu de la fréquence à laquelle cela s'est produit. Quelles en sont les conséquences?

Michael Kelly: C'est une très bonne question.

Un exemple parfait serait notre pêche récréative au flétan. Nous avons atteint 15 %. Il s'agit d'un plafond sur le total des prises autorisées pour la pêche publique. Lorsque le ministère estime que nous approchons de ce chiffre, il ferme la pêche pour nous éviter de dépasser le total autorisé des captures. Cela pose problème, car cela se produit généralement en septembre, par exemple, ou en octobre. Au lieu de profiter d'une saison complète, nous sommes contraints d'arrêter prématurément.

Cela n'augure rien de bon pour le tourisme de fin de saison, notamment pour les personnes qui souhaitent organiser un voyage de pêche ou emmener leur famille et leur bateau dans une petite communauté côtière, car à l'automne, il est possible que cette pêche soit fermée. Je pense que ce serait le meilleur exemple que je pourrais donner. C'est vraiment l'un des principaux exemples de gestion selon le concept du plafond.

Ernie Klassen: Je vous remercie.

Pour revenir à M. Brown, comment pouvons-nous garantir l'accès du public aux pêches tout en continuant à donner la priorité à la conservation des stocks actuellement en déclin?

Dave Brown: De nombreuses mesures ont été prises au cours des 10 dernières années pour éviter les stocks préoccupants. Des ajustements ont été effectués, et les informations dont nous disposons à ce sujet sont très fiables. Nous procédons également à des ajustements en utilisant des technologies de pêche sélective et nous adoptons des méthodes permettant d'éviter ces stocks.

On constate une sensibilisation accrue des pêcheurs à la ligne, des remises à l'eau à l'aide d'une gaffe et la relâche du saumon sans le sortir de l'eau, lorsqu'il provient d'un stock que l'on ne souhaite pas capturer. L'augmentation du marquage de masse sera certainement utile à condition que la ministre autorise des pêches sélectives par marquage qui n'existent pas actuellement, en particulier dans notre plus grande zone de pêche, la région de Vancouver.

Une chose que je voudrais ajouter, c'est qu'il faut veiller à ouvrir ces pêcheries lorsque les possibilités sont nombreuses et que nous savons qu'il n'y a pas de stocks préoccupants. Il faut confirmer ces ouvertures plus tôt.

Le président: Merci beaucoup.

Dave Brown: L'information existe bel et bien. Cela ne fait aucun doute.

Le président: Je sais que M. Brown aura beaucoup plus à ajouter, mais notre temps est écoulé. Je vous remercie.

Merci, monsieur Klassen.

Dave Brown: Merci de m'avoir fait signe de m'arrêter, monsieur Weiler.

Le président: Nous aurons plus de temps pour les questions.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Je salue les témoins. Je les remercie d'être là.

Monsieur Kelly, vous allez peut-être trouver que ce sont des questions de base, mais je m'intéresse au Conseil consultatif sur la pêche sportive.

Pouvez-vous nous expliquer comment cet organisme est né?

• (1740)

[Traduction]

Michael Kelly: C'est une très bonne question.

Je crois que l'organisme existe depuis près de 60 ans maintenant. Je ne saurais vous donner la date exacte de sa création, mais c'est l'un des organes consultatifs du gouvernement fédéral les plus anciens qui soient. Il s'agit d'un organisme local, animé par des bénévoles. Il s'appuie sur les communautés locales et les comités répartis tout le long de la côte, tant sur le littoral qu'à l'intérieur des terres, le long des voies navigables. Ces comités peuvent soumettre des motions. Le processus se fait par étapes.

Nous avons récemment procédé à une revitalisation et apporté quelques changements au mode de fonctionnement de l'organisme, mais traditionnellement, ce dernier comportait trois niveaux. À la base, il y avait les comités locaux, qui existent encore; nous avions des comités de la côte sud et de la côte nord. Cela remontait alors à ce que nous avons appelé le conseil principal. Aujourd'hui, nous avons supprimé les comités régionaux, à savoir les comités de la côte nord et de la côte sud. Nous passons désormais directement des comités locaux à ce que nous appelons le conseil de conférence.

Malheureusement, en raison de la COVID, nous avons perdu le côté « présentiel » de ces réunions, ce qui est vraiment regrettable. Il serait vraiment bénéfique pour la pêche et pour la ressource que nous puissions revenir à des réunions en personne au sein du Conseil consultatif sur la pêche sportive.

Nous travaillons en collaboration avec le ministère afin de contribuer à la gestion des pêches.

[Français]

Alexis Deschênes: Je reviens sur la relation avec Pêches et Océans Canada. Lorsque le Conseil a été formé, il y a 60 ans, est-ce que c'était une initiative de Pêches et Océans Canada ou était-ce plutôt une initiative citoyenne?

[Traduction]

Michael Kelly: Je crois comprendre qu'il s'agit probablement d'une initiative de la base, mais comme il s'agit d'un programme du gouvernement du Canada, elle relève donc de ce dernier. Il s'agit

d'un conseil consultatif pour le gouvernement, qui est donc géré par le gouvernement et coprésidé par un représentant du gouvernement et un membre du Conseil.

[Français]

Alexis Deschênes: Quand vous dites « le gouvernement », il s'agit vraiment de Pêches et Océans Canada, n'est-ce pas?

[Traduction]

Michael Kelly: Oui, c'est exact.

[Français]

Alexis Deschênes: Chez nous, il y a le groupe Ensemble pour un accès aux ressources marines. Ce groupe plaide justement en faveur d'une plus grande consultation des pêcheurs récréatifs dans la gestion des pêches. C'est une de ses revendications qu'un comité comme le vôtre, soit un comité consultatif sur la pêche sportive, soit mis sur pied.

D'après votre expérience, est-ce qu'il y a une écoute de la part de Pêches et Océans Canada?

Est-ce qu'il y a des rencontres ponctuelles avec des représentants du gouvernement?

[Traduction]

Michael Kelly: Certainement, nous avons des réunions régulières avec les gens du ministère. Elles varient, selon le sujet ou le problème en question.

Je pense qu'ils nous écoutent. Nous essayons d'être collaboratifs avec le ministère. Nous ne voyons pas souvent les résultats que nous souhaiterions. Il y a de nombreux facteurs et problèmes, et je pense que c'est probablement la raison.

Je constate qu'avec certaines directions du ministère, oui, nous sommes plus collaboratifs, et avec d'autres pas tellement, mais nous avons toujours maintenu une attitude selon laquelle nous voulons travailler avec le ministère, et non contre le ministère.

[Français]

Alexis Deschênes: Êtes-vous aussi appelés à échanger avec les pêcheurs commerciaux?

[Traduction]

Michael Kelly: Régulièrement, oui. Étant dans une petite ville, nous avons une industrie de la pêche commerciale. J'ai pêché commercialement pendant assez longtemps moi-même, donc certainement, oui.

[Français]

Alexis Deschênes: Avez-vous des exemples de cas où Pêches et Océans Canada a donné suite à des idées que vous aviez proposées?

[Traduction]

Michael Kelly: Un exemple serait, comme je l'ai mentionné plus tôt, la pêche récréative au flétan, dans laquelle nous avons développé une relation de travail très collaborative où le comité du flétan du Conseil consultatif sur la pêche sportive présente des recommandations au ministère concernant des scénarios de gestion basés sur un total autorisé de prises que nous aurions.

Bien sûr, le total autorisé des prises de flétan provient de la Commission internationale du flétan du Pacifique. Ce chiffre est ensuite transféré au Canada, qui le répartit selon le rapport de 85 pour 15. Le secteur commercial obtient 85 %, et le secteur récréatif obtient 15 %; nous essayons ensuite de collaborer avec le ministère sur un scénario qui peut nous offrir la saison la plus longue possible et le maximum de possibilités pour les pêcheurs à la ligne sans dépasser notre total autorisé des captures.

C'est un processus très exigeant, mais il s'agit d'un exemple de collaboration.

• (1745)

[Français]

Alexis Deschênes: Si les citoyens poursuivaient leurs recommandations jusqu'à obtenir gain de cause et que Pêches et Océans Canada acceptait d'établir un comité comme le vôtre, mais du côté québécois, quelles seraient vos recommandations pour qu'on puisse mettre sur pied une structure qui fonctionne bien?

[Traduction]

Michael Kelly: Nous avons plaidé en faveur d'une augmentation des frais de permis. Nous voyons cela comme un moyen de générer des fonds à consacrer à la gestion. Les sujets dont nous avons parlé sont le manque d'évaluation des stocks et les améliorations nécessaires dans la surveillance des prises pour certaines zones. Ce sont toutes des choses auxquelles nous, en tant que pêcheurs à la ligne, estimons pouvoir contribuer par une simple augmentation des frais de permis.

Est-ce que cela répond à votre question?

[Français]

Alexis Deschênes: Oui, merci.

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre.

[Traduction]

Cela complète notre première série de questions.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions, en commençant par M. Gunn pour cinq minutes.

Aaron Gunn: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Zeman, l'été dernier, avant la brève ouverture du saumon sockeye du fleuve Fraser, je n'arrêtais pas de recevoir des appels de pêcheurs sur les embarcations de pêche expérimentale du ministère. De toute évidence, ils savaient bien à l'avance que ce serait une remontée supérieure aux attentes et en fait un rendement presque record. Comment expliquez-vous la décision du ministère concernant l'ouverture du saumon sockeye du fleuve Fraser, pourquoi a-t-elle été si tardive et pourquoi la possibilité de prises était-elle si limitée?

Jesse Zeman: Quelques éléments ont été mis en place à l'avance. La couche de 10 % sur les poissons tardifs faisait partie de la limitation. Cela a été gravé dans le marbre tout au long du processus et intégré dans le plan de gestion intégrée des pêches, pour lequel ils ont estimé, je crois, 460 000 poissons et ont déclaré que nous n'allions pas pêcher plus de 10 % de ces poissons. Lorsque 900 000 poissons apparaissent, de notre point de vue, vous devriez ajuster ce niveau. Cela vous donne plus de flexibilité, et par le passé, cela serait arrivé.

Comme je l'ai dit, il y a eu la démission du membre du conseil d'administration et certainement le conflit avec les États-Unis. Ce-

pendant, pourquoi cela a pris autant de temps est une très bonne question. Nous avons présenté un très bon dossier en faveur d'une possibilité de pêche durable, mais nous avons entendu des choses comme: « Nous aimons laisser les secteurs commercial et récréatif aller de l'avant en même temps. » Il n'y a rien dans la politique qui soutient cela. Nous avons entendu d'autres choses comme « nous avons besoin de temps sur le fleuve » et « que diriez-vous de deux jours par semaine? » Il n'y a rien dans la politique à ce sujet.

Si vous me demandez pourquoi, je dirais que c'est parce que la politique de répartition du saumon n'était pas respectée.

Aaron Gunn: Vous avez dit que c'était plus de 9 millions...

Jesse Zeman: Oui, 9 millions de poissons.

Aaron Gunn: ... et vous n'étiez autorisés à en pêcher que 70 000. Est-ce exact? Ce chiffre repose-t-il, pour vous, d'une manière ou d'une autre sur des préoccupations liées à la conservation, sur des données scientifiques ou sur des preuves? Je regarde ces chiffres, et je suis sûr que les Canadiens font de même, mais ils ne semblent pas correspondre.

Jesse Zeman: C'est un problème de synchronisation. Vous devez être très réactif avec le saumon sockeye. Surtout si vous avez une surprise, bonne ou mauvaise, vous devez agir rapidement, et c'était l'une des choses que nous n'avons pas vues l'année dernière. Je pense que tout le monde, y compris nos représentants du Conseil du fleuve Fraser, a été surpris par les 9 millions de poissons et qu'ils n'étaient pas prêts à agir rapidement ou à s'adapter. Est-ce un chiffre faible? Oui. La politique de répartition du saumon en ce qui concerne le saumon sockeye stipule que le secteur commercial obtient 95 % sur toute la côte et que nous recevons 5 %, mais dans l'exemple du fleuve Fraser, la limitation n'existe pas nécessairement.

Aaron Gunn: Pouvez-vous fournir un contexte aux gens sur la durée de l'ouverture comparée à — si le ministère avait été plus réactif — combien de temps elle aurait pu durer et quelle plus grande opportunité vous auriez pu avoir?

Jesse Zeman: L'ouverture a eu lieu le 22, je crois, et pour les poissons de la saison estivale, le total autorisé des captures a été établi le 8 août. Évidemment, avec l'augmentation observée des pêches expérimentales, tout le monde savait que cela allait arriver. Cela aurait certainement pu se produire très rapidement après le 8 août.

Aaron Gunn: D'accord.

Monsieur Brown, nous parlons encore du temps de réaction du ministère. Il y a une chose qui me laisse perplexe. Avec les progrès de la technologie et des capacités, on pourrait penser qu'il serait maintenant plus facile qu'auparavant de modéliser, de prédire et de surveiller les remontées de saumon. Pourtant, il semble que la prise de décision au ministère soit plus lente et plus incohérente. Cela correspond-il à votre expérience, et avez-vous une explication?

Dave Brown: Je pense que pour certains des modèles de suivi ou de prédiction des prises, en particulier pour le chinook, pour lesquels ils utilisent la pêche expérimentale à Albion... Nous entendons souvent que la pêche expérimentale n'est pas toujours précise. Nous savons d'après les niveaux historiques qu'il y aura des stocks abondants à l'approche de la saison. Cependant, l'approche semble microgérer le moment où des possibilités seraient créées, qu'il s'agisse d'une pêche sélective des stocks marqués ou même des poissons non marqués abondants qui pourraient être pêchés, et cela ne fait pas partie du plan de gestion intégrée des pêches. Les données sont là. À notre niveau local, dans notre fleuve, un problème est l'évaluation des stocks, et l'évaluation des stocks est très frustrante.

• (1750)

Aaron Gunn: C'est une question pour vous trois, pour laquelle on souhaite intervenir.

Lorsque vous voyez ces décisions prises, qui sont très difficiles à justifier, et que vous êtes tous en désaccord avec elles, pensez-vous que le ministère prend ces décisions inexplicables par manque de capacité ou par incompetence? S'agit-il d'une certaine prédisposition idéologique ou d'une politique qui conduit à ces décisions, si cela a du sens?

Dave Brown: Dans une certaine mesure, il y a une microgestion de la pêche, et il semble qu'il y ait une certaine influence politique qui se produit, à mon avis. Je laisserai les deux autres messieurs répondre.

Michael Kelly: Ce sont aussi les ressources. Vous ne pouvez pas résoudre des problèmes avec de l'argent que vous n'avez pas.

Il est important que le ministère soit financé pour accomplir le travail important qu'il doit faire. Le suivi des prises coûte de l'argent. L'évaluation des stocks coûte de l'argent. Toutes ces choses sont importantes, mais ils doivent avoir ces ressources pour le faire.

Aaron Gunn: Voulez-vous ajouter quelque chose?

Jesse Zeman: Dans le contexte du fleuve Fraser, nous avons identifié le total autorisé des captures. Nous avons un accord international. Il y avait des poissons disponibles. Il n'y a pas eu de décision d'exécuter une pêche. Ce n'est pas un problème de politique. Il s'agit d'un problème d'interprétation de la politique dans lequel les gens dépassent clairement les limites ou ne suivent pas la politique telle qu'elle est écrite. C'est le problème pour le saumon sockeye du Fraser.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Passons à M. Connors pendant cinq minutes.

Paul Connors: Je vous remercie.

Merci aux témoins d'être venus.

Je viens de Terre-Neuve, y suis né et y ai grandi, et la pêche au saumon sur la côte Ouest m'intéresse certainement beaucoup. Malheureusement, je n'ai jamais eu la chance d'aller la pratiquer, mais c'est sur ma liste de choses à faire.

Le secteur de la pêche commerciale plaiderait-il également pour une ouverture et une fermeture similaires?

Jesse Zeman: Je pense que c'est pour cette raison que le membre du Conseil a démissionné. C'est parce qu'ils étaient très mécontents de la façon dont le Canada a abordé ce qui s'est passé l'été dernier. Il ne faut pas oublier que la pêche commerciale a dû faire face à différentes contraintes puisqu'elle ne peut pas la pratiquer plus haut

en amont où se trouve la majorité des poissons de la migration estivale.

Étaient-ils contrariés? Oui, ils étaient extrêmement contrariés. Ont-ils obtenu une récolte très limitée? Oui. Aurait-il dû y avoir plus de flexibilité? Oui, bien sûr. Je pense que cela a finalement conduit à la démission du membre, qui y a siégé 40 ans au Conseil.

Paul Connors: Je vais demander des précisions. Quand vous parlez de ce que le « Canada » a fait l'année dernière, pourriez-vous nous en dire plus?

Jesse Zeman: Le Conseil du fleuve Fraser fait partie de la Commission du saumon du Pacifique en accord avec les États-Unis, car ces poissons sont partagés. Le saumon rose du fleuve Fraser et le saumon sockeye du fleuve Fraser sont une ressource partagée, c'est pourquoi nous avons la Commission du saumon du Pacifique, qui est l'organisme principal, et le Canada ainsi que les États-Unis y siègent également.

Essentiellement, pour ouvrir une pêche, il faut que deux des trois parties soient d'accord. Nous sommes arrivés à un moment plus tard dans la saison où les États-Unis ont présenté une proposition disant qu'ils voulaient une pêche au saumon rose et le Canada a dit: « Non, nous ne vous soutenons pas. » Ils n'ont probablement pas présenté de preuves convaincantes dans le sens contraire, et la Commission du saumon du Pacifique a donné raison aux États-Unis, ce qui a entraîné une pêche limitée au saumon rose, qui aurait touché certains de ces saumons sockeyes à migration tardive. Nous avons un accord international et c'est ainsi que ce processus, pour identifier les prises disponibles et tous les facteurs qui y contribuent, est très transparent et très clair. On ne peut toutefois pas en dire autant en ce qui concerne l'ouverture.

Paul Connors: Je reste avec vous un instant, car au début vous avez parlé de la perte de prévisibilité de la saison et de la nécessité que les décisions soient transparentes, fondées sur des preuves et prises en temps opportun. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous en dire davantage sur l'aspect scientifique, sur ce que les données scientifiques montrent?

Jesse Zeman: Oui. La chronologie est essentiellement la suivante: le 8 août, la Commission du saumon du Pacifique a publié son rapport hebdomadaire et a indiqué qu'il y avait 1 million de poissons de la migration estivale disponibles pour le total autorisé international des captures, des poissons que les gens pouvaient pêcher. Il aurait pu y avoir une pêche juste après cela, mais rien ne s'est passé avant le 22 août dans notre cas.

Je répète que notre pêche est très petite, mais qu'elle génère le rendement le plus élevé par poisson par livre pour la conservation. Il y a tellement d'avantages sociaux et économiques pour les personnes qui n'ont pas accès au poisson dans la vallée du bas Fraser. Tout à coup, des milliers de Canadiens et de nouveaux Canadiens ont la chance d'aller pêcher dans leur arrière-cour, et ils n'ont jamais vécu cela auparavant.

Il a fallu deux semaines pour prendre cette décision. Nous disposions des données scientifiques. Les chiffres étaient là. La question n'était pas tant de savoir où aller pêcher, mais plutôt comment pêcher de manière durable. Nous avons cerné ces possibilités, mais elles n'ont été traitées que 14 jours plus tard. À ce moment-là, les poissons tardifs commençaient à apparaître de plus en plus dans le fleuve. Plus vous attendez, plus le risque augmente et plus l'impact sur ces poissons tardifs s'accroît. Il faut être capable d'agir rapidement et faire preuve d'agilité pour la pêche au saumon sockeye.

• (1755)

Paul Connors: Monsieur Kelly, vous avez mentionné la science de l'environnement. Vous avez une expérience variée dans la pêche et tout ce qui s'y rapporte.

Je parle maintenant des nouvelles technologies. Voyez-vous de nouvelles technologies qui pourraient être utilisées pour garantir que les décisions prises sont acceptables pour le ministère ainsi que pour l'industrie, tant commerciale que récréative, et qu'elles sont les bonnes?

Michael Kelly: D'un point de vue technologique, nous disposons certainement de caméras de comptage, de clôtures et de dispositifs acoustiques qui sont utilisés. Dans certains endroits, nous pourrions certainement en avoir davantage.

Du point de vue du suivi des prises, nous avons constaté certaines améliorations au cours des dernières années. Le Sport Fishing Institute of British Columbia a maintenant une application. Vous pouvez enregistrer votre prise dans l'application et elle sera téléchargée. Il y aura continuellement des améliorations sur des choses comme cela.

D'une manière ou d'une autre, le ministère doit obtenir les ressources nécessaires pour se servir de ce qu'il observe dans l'eau et agir rapidement. D'un point de vue technologique, je ne sais pas exactement comment cela se ferait.

Paul Connors: Est-ce quelque chose comme un...

Le président: Je vais devoir intervenir. Le temps est écoulé, mais les députés libéraux auront encore une occasion de poser des questions.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Monsieur le président, je vais offrir mon temps de parole à mon collègue M. Mel Arnold.

[Traduction]

Mel Arnold: Je vous remercie de partager votre temps.

J'ai une question pour chacun de vous trois.

Que recommanderiez-vous au ministère en ce qui concerne les ouvertures de saison? Le point central de ce rapport est de formuler des recommandations au gouvernement pour améliorer le processus d'ouverture des saisons ou pour être plus adaptable.

Nous irons à celui qui souhaite commencer, puis nous passerons aux autres.

Michael Kelly: Merci, monsieur Arnold.

Je dirais qu'ils utilisent généralement les données historiques sur les prises, ce qu'ils font habituellement, pour la majorité des pêches. Évidemment, certaines pêches, comme celle du saumon sockeye, dont M. Zeman a parlé, nécessitent plus de prises de décisions pendant la saison. Cependant, pour de nombreuses espèces, ils peuvent annoncer à l'avance la date d'ouverture et la date de fermeture ainsi que les modalités. Gérer une zone et non un numéro fixe serait vraiment le meilleur scénario. Cela rassure les gens, qui ont ainsi l'assurance que s'ils décident de se rendre à cet endroit à ce moment précis, la pêche sera permise.

Dave Brown: Je suis du même avis. Il faut utiliser les données historiques sur les prises et l'utilisation de pêches sélectives par

marquage, particulièrement pour la région de Vancouver lorsque nous parlons des mois d'avril et de mai pour le saumon chinook. De plus, la prévisibilité, en ayant ces saisons déterminées bien à l'avance, va bénéficier aux familles qui planifient des vacances axées sur la pêche au saumon, les guides et l'industrie, les fabricants d'équipement, les hôtels et tout le reste. C'est très important pour l'économie du Canada et celle de la Colombie-Britannique.

Jesse Zeman: De manière générale, je dirais de travailler avec nous. Nous avons des choses comme la pêche avec remise à l'eau, la pêche de poissons d'élevage seulement, les limites de taille, ainsi que les heures et les lieux. Par conséquent, si nous cernons des possibilités ou des endroits où nous devons restreindre les possibilités, je dirais de travailler avec les personnes concernées. Elles sont prêtes à se porter volontaires. Tout d'abord, travaillez avec le secteur de la pêche publique. Deuxièmement, pour ce qui est de la pêche au saumon sockeye du Fraser, suivez la politique. C'est tout.

Mel Arnold: La politique est là. C'est juste la façon dont elle est interprétée sous différents aspects... Faut-il...

Jesse Zeman: Oui, il y avait des choses... On nous a dit: « Eh bien, nous aimons ouvrir la pêche commerciale et la pêche récréative en même temps. » Comme je l'ai dit, tous ces poissons tardifs s'accumulent à l'embouchure du Fraser. C'est vraiment difficile à faire si nous voulons adopter un taux d'exploitation de 10 % pour ces poissons tardifs. Si nous laissons les choses aller à l'embouchure du fleuve Fraser, nous dépasserons les 10 % en un rien de temps. Il n'y a rien dans la politique qui dit que nous ne pouvons pas ouvrir la pêche publique en premier ou dans des endroits et à des moments où nous ne touchons pas les poissons tardifs.

On nous a également demandé: « Et si nous vous donnions deux jours par semaine pour minimiser les conflits sur la rivière? » Il n'y a rien dans la politique ni dans la législation qui stipule que les occasions de pêche sont exclusives. La conservation repose sur la répartition, selon le droit de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles en vertu de l'article 35, puis à des fins récréatives et commerciales. Je trouve que l'été dernier, on a surtout traîné les pieds.

• (1800)

Mel Arnold: Je vous remercie. Je crois bien que oui.

Le président: Il vous reste encore quatre minutes.

Mel Arnold: J'ai monopolisé le temps de M. Deschênes.

Le président: J'ai regroupé les temps de parole, et il reste donc encore quatre minutes.

Mel Arnold: D'accord. Je cède les quatre minutes restantes à M. Small.

Clifford Small: J'ai une question.

Monsieur Zeman, êtes-vous surpris de voir que tous les ministres, y compris le ministre des Pêches, du gouvernement libéral actuel, qui prétend être un nouveau gouvernement, s'appuient sur les lettres de mandat de 2021 de Justin Trudeau?

Jesse Zeman: Je ne veux vraiment pas m'immiscer dans la politique partisane, alors vous pouvez reformuler votre question et m'interroger sur les poissons ou vous pouvez poser la question à l'un de ces messieurs.

Clifford Small: Cela m'amène à une question que j'aimerais vous poser.

Monsieur Zeman, le ministère a bénéficié d'une augmentation de budget de 100 % depuis 2015 et d'une augmentation de 50 % de l'effectif au cours de la même période. Maintenant, ces employés font ce qu'on leur dit au rythme qu'on leur dit de le faire. Clairement, ce n'est pas un problème de ressources au sein du ministère. Est-ce une question de priorités? Si c'était une priorité pour le ministère de publier ces plans de gestion à temps, pensez-vous qu'ils le feraient s'ils recevaient l'ordre de le faire?

Jesse Zeman: Il y a sans aucun doute un défi en matière de responsabilité. Nous avons parlé du saumon arc-en-ciel au Comité. Nous avons dit qu'on portait atteinte aux données scientifiques. Je pense que c'est plutôt un problème culturel systémique au sein de l'organisation elle-même. Je ne vais pas m'engager dans la politique partisane. Le ministère a toujours été un organisme extrêmement exigeant.

Pour revenir à vos questions sur la manière dont nous accordons la priorité aux stocks préoccupants, vous investissez dans ces stocks. C'est ce que nous avons oublié de dire. Si vous avez des stocks préoccupants et des pêches à stocks mixtes et que ces stocks limitent la capacité des gens à aller pêcher, vous devez investir dans ces poissons. Nous devons mettre l'accent sur le financement d'initiatives comme l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique.

L'autre point concernant le financement qui nous préoccupe est le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique. Nous craignons que l'argent investi ainsi ne cible pas le saumon.

Clifford Small: J'ai une petite question pour M. Kelly.

Monsieur Kelly, vous avez eu une longue carrière dans les pêches gérées par le gouvernement. Qu'avez-vous observé au fil des années en ce qui concerne les tendances dans les plans de gestion et les décisions relatives aux ouvertures et fermetures ainsi que la rapidité de ces processus? Qu'avez-vous remarqué au cours des dernières... Je ne sais pas trop. Je ne vais pas remonter jusqu'à 2015 ou 2006. Au cours de toute votre carrière, comment la situation a-t-elle évolué?

Michael Kelly: C'est sans aucun doute une question d'opportunité. Lorsque vous regardez, par exemple, le plan de gestion intégrée des pêches du saumon, nous ne le voyons souvent pas avant juin. Dans le cas des règlements finaux pour un domaine particulier, nous pourrions ne pas les voir avant la fin juin.

Clifford Small: Quand vous étiez pêcheur, à l'âge de 20 ans, à quel moment ces plans de gestion ont-ils été mis en place et ces décisions ont-elles été prises?

Michael Kelly: C'est toujours à la dernière minute avant que la saison ne commence.

Clifford Small: C'est avant qu'elle commence.

Michael Kelly: C'est avant que ça commence.

Clifford Small: Ce n'est pas après.

Michael Kelly: J'essaie de réfléchir. Est-il déjà arrivé que nous recevions le plan de gestion intégrée des pêches après le début de la saison? Je ne pense pas, mais c'est toujours à la dernière minute.

Clifford Small: Cela ne donne absolument aucun temps aux parties prenantes pour planifier les budgets, voyager ou effectuer toute autre activité associée au secteur.

Michael Kelly: Ce n'est certainement pas assez de temps.

Clifford Small: C'est tout?

Le président: Vous disposez de cinq secondes.

Clifford Small: Merci beaucoup. Vous avez été formidables.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous allons conclure nos questions avec M. Connors pendant cinq minutes.

Paul Connors: Je vais terminer avec ce dont nous parlions à propos des nouvelles technologies. J'en venais justement à la manière dont nous diffusons ces renseignements. Cela fait suite aux propos de M. Small.

J'allais poser des questions sur les données scientifiques évaluées par des pairs et ce genre de choses. L'industrie a-t-elle son mot à dire? En ce qui concerne le plan de répartition du saumon, où en est-on dans votre secteur? Comprenez-vous ce que je veux dire?

• (1805)

Michael Kelly: Pas tout à fait.

Paul Connors: Moi non plus. J'ai perdu le fil de mes pensées.

Nous parlions de l'introduction de nouvelles technologies, et je sais qu'il y a une révision de la répartition du saumon en cours. Je ne sais pas si vous y participez. Jouez-vous un rôle dans ce dossier?

Michael Kelly: Oui.

Paul Connors: Vous avez participé. Pensez-vous que cela répond à certaines de vos préoccupations? Quelles sont vos réflexions sur la façon dont la révision se déroule actuellement?

Michael Kelly: Le projet touche à sa fin et en est clairement à ses dernières étapes. Je crois comprendre qu'un compte rendu sera transmis à la ministre à ce sujet.

J'ai siégé en tant que représentant de la pêche récréative. Ce fut un processus très exigeant. Je ne vais pas entrer dans les détails, mais il a certainement été très difficile de faire le lien. C'est, en gros, l'un des aspects du processus par lequel le gouvernement répartira ces ressources, et c'est décrit en détail.

Comme M. Zeman l'a mentionné précédemment, la politique antérieure n'était pas toujours respectée et l'exemple qu'il a donné était le saumon sockeye du Fraser. Il est difficile de faire le lien avec la technologie, car ce sont deux choses distinctes. En fait, les technologies autour du suivi des prises seront importantes. Les technologies liées à l'évaluation des stocks seront importantes. Pour les choses comme les remorques de marquage, le marquage de masse, il existe certaines technologies utilisées pour marquer les poissons par l'ablation de nageoire: on insère un poisson d'un côté et il ressort de l'autre côté avec une nageoire manquante. J'espère que cela répond à votre question.

Paul Connors: J'ai promis à M. Morrissey de partager mon temps avec lui. Je vais donc lui céder la parole.

Robert Morrissey: Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis toujours étonné du nombre de fois où mon collègue de l'opposition officielle me donne l'occasion de rappeler aux membres du Comité à quel point le ministère a été mis à mal après des années de gouvernement conservateur. Il nous a fallu 11 ans pour le reconstruire dans les domaines clés dont on parle aujourd'hui.

Monsieur Zeman, vous avez fait un commentaire intéressant, à savoir que les bonnes données scientifiques ne suffisent pas, et on nous le répète d'ailleurs souvent dans toutes sortes de domaines. Comment expliquez-vous ce décalage par rapport aux données scientifiques qui vous a poussé à faire cette déclaration?

Jesse Zeman: Prenons l'exemple du fleuve Fraser. Nous disposions des données scientifiques. La Commission du saumon du Pacifique a déclaré que les poissons étaient bien présents et que les gens pouvaient donc aller pêcher. Nous avons répondu en indiquant les endroits où nous pouvons le faire de manière durable. Il a fallu deux semaines pour y parvenir.

Respecter la politique est très difficile. Nous nous sommes tous penchés sur le dossier du saumon arc-en-ciel. Nous en avons également discuté avec le Comité. Nous avons payé un étudiant postdoctoral pour passer en revue la gestion du saumon arc-en-ciel en notre nom parce que, pendant le processus d'inscription prévu dans la Loi sur les espèces en péril, toutes sortes de cas d'ingérence se sont produits. Souvent, nous n'avons pas les données scientifiques, nous n'avons pas assez de surveillance, mais il y a des moments où nous l'avons et où nous avons le poisson, mais nous ne le pêchons pas.

Robert Morrissey: Les données scientifiques étaient tout à fait valables, mais ce qu'on voulait, en fin de compte, c'était une décision.

Jesse Zeman: Je vois.

Robert Morrissey: Cela a mis du temps à se concrétiser. Merci des clarifications.

Monsieur Brown, vous avez fait un commentaire en référence à la perte de prévisibilité dans la gestion. Pourriez-vous préciser votre pensée?

Dave Brown: Oui, parce qu'il y a un endroit où il y a un potentiel pour des ouvertures...

Je vais revenir à la question: « Est-ce fiable? » Nous pourrions avoir une ouverture très prévisible, que le ministère et le personnel scientifique soutiennent. Un suivi des prises a été effectué en payant des embarcations d'excursion pour déterminer que les stocks présents dans le fleuve Fraser n'étaient pas préoccupants. Il y avait une abondance de poissons d'écloserie, et c'était une pêche durable.

Ce n'est pas ainsi, et nous y travaillons depuis 2019. Nous sommes dans la région de Vancouver depuis sept années et la pêche

au saumon chinook est essentiellement fermée du 1^{er} avril au 1^{er} septembre. Nous espérons sincèrement que, suite à l'annonce faite par la ministre concernant l'intensification du marquage de masse, les pêcheurs de la région de Vancouver, qui ont été parmi les plus touchés par les restrictions sur la côte, verront bientôt s'ouvrir de nouvelles perspectives pour la pêche au saumon chinook.

Robert Morrissey: Je vous remercie.

Monsieur le président, avant que nous allions plus loin, M. Arnold a soulevé une très bonne question concernant des exemples de pêcheries qui ont été mises en péril, je crois, à cause d'une pêche récréative. Par l'entremise du président, pourrions-nous trouver un moyen de valider ou d'obtenir des renseignements à ce sujet? J'aimerais aussi les voir, si nous pouvions trouver les ressources pour donner un avis. Je ne suis pas au courant de cela non plus, mais j'aimerais un examen approfondi et un rapport.

• (1810)

Le président: Merci, monsieur Morrissey.

Je vais peut-être simplement le demander aux analystes.

D'accord. Les analystes vont se pencher sur la question et je me ferai un plaisir de présenter les résultats au Comité dès que nous les aurons.

Robert Morrissey: Merci.

Le président: Cela conclut les échanges avec notre deuxième groupe de témoins. Je tiens à remercier nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Ils ont fait un long chemin pour témoigner dans le cadre de cette étude importante et pour appuyer les recommandations qui en découleront. Nous vous sommes vraiment reconnaissants de toutes vos interventions.

Sur ce, la séance est levée. Notre réunion du lundi 20 avril sera consacrée à la poursuite de cette étude. Nous sommes impatients de revoir tout le monde à ce moment-là.

Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>